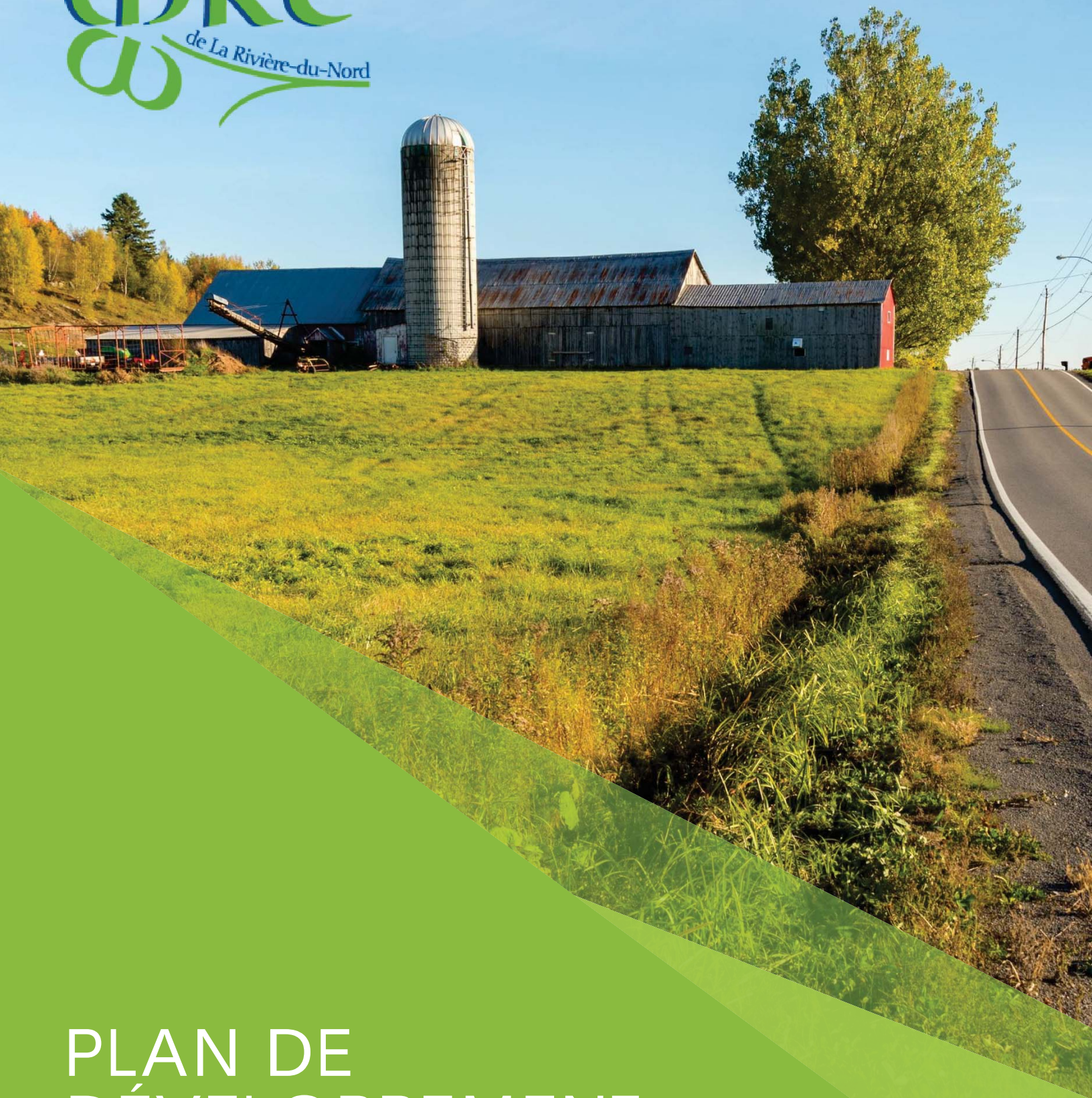




PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

ÉQUIPE DE TRAVAIL

RÉDACTION

Isabelle Marcoux
Institut des territoires

André Goulet
Institut des territoires

Béatrice Sauvé
Institut des territoires

Élaine Fournelle
Institut des territoires

COMITÉ DE PILOTAGE

André Boucher
Comité consultatif agricole de la MRC
de La Rivière-du-Nord

Marie-France Larose
Développement économique Grand
Saint-Jérôme

Josée Yelle
MRC de La Rivière-du-Nord

Guillaume Charest-Hallée
UPA Outaouais-Laurentides

Pierre Lorrain
Comité consultatif agricole de la MRC
de La Rivière-du-Nord

Alexandre Fortier
MRC de La Rivière-du-Nord

Claude Paquin
MAPAQ

COMITÉ TECHNIQUE

Anne-Marie Alary
UPA Basses-Laurentides

Alexandre Fortier
MRC de la Rivière-du-Nord

Aline Mondou
Table agroalimentaire des
Laurentides

Benoît Berthiaume
Comité consultatif agricole de la MRC
de La Rivière-du-Nord

Marie-France Larose
Développement économique Grand
Saint-Jérôme

Claude Paquin
MAPAQ

Marie-Claude Bonneville
Abrinord

Alexandre Larouche
Ville de Sainte-Sophie

Sophie Rioux-Hébert
MAMOT

André Boucher
Comité consultatif agricole de la MRC
de La Rivière-du-Nord

Pierre Laurin
Comité consultatif agricole de la MRC
de La Rivière-du-Nord

Francine Trépanier
CARA

Pierre Brassard
MAPAQ

Guillaume Charest-Hallée
UPA Outaouais-Laurentides

Julie Desrosiers
Ville de Saint-Jérôme

Richard Filion
MRC de La Rivière-du-Nord

Audrey Lemaire
UPA Basses-Laurentides

CONCEPTION GRAPHIQUE

Isabelle Marcoux
Institut des territoires

CRÉDITS PHOTOS

Élaine Fournelle
Photos paysages (sauf boul. des
Hauteurs)

André Goulet
Marché public de Saint-Jérôme

Google
Paysage chemin des Hauteurs

Lockwood Survey Corporation Limited
Photo vers 1957

REMERCIEMENTS

La MRC de La Rivière-du-Nord tient à remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour son soutien financier et technique, lequel a rendu possible la réalisation de ce plan de développement de la zone agricole (PDZA). La MRC remercie également tous les membres du comité technique et de pilotage, ainsi que les producteurs agricoles ayant été impliqués dans sa réalisation.

La réalisation du PDZA est soutenue par :

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

© MRC de La Rivière-du-Nord, 2018
Dépôt officiel le 1^{er} mars 2018

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CCA



À titre de présidente du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC et mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie, c'est avec plaisir que je vous présente le Plan de développement de la zone agricole.

À partir de nombreuses données statistiques et maintes rencontres des parties prenantes, il a été possible de dresser un portrait des plus intéressants de l'agriculture sur le territoire de la MRC. Les membres des comités ont d'abord identifié les enjeux et ensuite les forces, faiblesses, opportunités et menaces, permettant ainsi d'en arriver à un énoncé de vision concerté du développement de la zone agricole pour les années à venir.

Avec la mise en œuvre du plan d'action, la MRC souhaite notamment que l'agriculture soit reconnue collectivement comme une activité économique durable et complémentaire aux autres secteurs sur le territoire.

Au nom du CCA, je souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration du PDZA de la MRC.

Louise Gallant

Présidente du comité consultatif agricole de la MRC et mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

MOT DU PRÉFET



La MRC a entrepris la réalisation de son plan de développement de la zone agricole afin de mettre celle-ci en valeur, tout en favorisant le développement durable de ses activités ainsi que celles complémentaires à l'agriculture.

Par cette démarche, la MRC souhaite également reconnaître le rôle de l'agriculture dans le développement de la région, tant au plan économique, que social et environnemental. Nous espérons qu'elle permettra de pérenniser ce type d'activités ainsi que de favoriser l'occupation dynamique de notre territoire.

Au nom de la MRC, je tiens à souligner l'immense travail de concertation au cœur de la méthodologie d'élaboration du PDZA. Je remercie sincèrement toutes les parties prenantes impliquées dans cet ouvrage colossal.

Bruno Laroche

Préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de la Municipalité de Saint-Hippolyte

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	1
REMERCIEMENTS	2
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CCA.....	3
MOT DU PRÉFET	4
TABLE DES MATIÈRES	5
LISTE DES CARTES.....	5
LISTE DES FIGURES.....	6
LISTE DES TABLEAUX	6
ACRONYMES	7
INTRODUCTION	8
Objectifs du PDZA.....	8
Contenu du PDZA.....	9
Démarche d'élaboration.....	9
SECTION 1 : PORTRAIT.....	10
Contexte territorial.....	10
Agriculture et économie	28
Agriculture et société.....	43
Agriculture et environnement	48
Agriculture et gouvernance.....	61
SECTION 2 : DIAGNOSTIC	64
SECTION 3 : ENJEUX ET VISION	67
Enjeux.....	67
Vision	68
SECTION 4 : PLAN D'ACTION	69
BIBLIOGRAPHIE	75

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Contexte régional	11
Carte 2 : Localisation de la zone agricole permanente et des secteurs agroforestiers.....	12
Carte 3 : Plan d'affectations.....	13
Carte 4 : Localisation des fermes et usages agricoles	14
Carte 5 : Évolution de l'agriculture de 1930 à 2017	20
Carte 6 : Décisions de la CPTAQ	21
Carte 7 : Friches et jeunes forêts.....	22
Carte 8 : Potentiel agricole des sols.....	26
Carte 9 : Hydrographie et milieux humides.....	27
Carte 10 : Parcelles et productions agricoles déclarées.....	32
Carte 11 : Potentiels acéricoles.....	36
Carte 12 : Taux d'évaluation des terrains	47
Carte 13 : Types écologiques rares dans la MRC et dans le district écologique 3c.....	58
Carte 14 : Expérience des paysages agricoles	59
Carte 15 : Contraintes environnementales et anthropiques à l'agriculture	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Contenu du PDZA	9
Figure 2 : Démarche du PDZA	9
Figure 3 : Taux d'occupation de la zone agricole comparatifs (au 31 mars 2012)	16
Figure 4 : Superficie exploitée et cultivée de la zone agricole au 31 mars 2016	16
Figure 5 : Répartition de la superficie exploitée (ha) (2010).....	16
Figure 6: Évolution de l'occupation du sol Laurentidien.....	19
Figure 7 : Précipitations totales mensuelles moyennes (2007-2016)	24
Figure 8 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles enregistrées.....	28
Figure 9 : Évolution de la superficie moyenne par ferme	28
Figure 10 : Évolution du capital agricole.....	29
Figure 11 : Revenus agricoles bruts à l'hectare exploité (\$/ha)	30
Figure 12 : Superficies (ha) en production végétale (2010)	31
Figure 13 : Répartition des unités animales dans la MRC.....	34
Figure 14 : Pourcentage des exploitations procédant à la transformation de leurs produits dans les MRC des Laurentides (2010)	38
Figure 15 : Nombre d'exploitations procédant à une mise en marché de type "circuit court" ou à des activités d'agrotourisme par MRC (2010).....	42
Figure 16 : Superficies exploitées selon le mode d'occupation (ha) (2013)	45
Figure 17 : Analyse descriptive des taux d'évaluation.....	46
Figure 18 : Collaborateurs du système agricole de la MRC de La Rivière-du-Nord.....	61
Figure 19 : Démarche d'élaboration du diagnostic	64
Figure 20 : Démarche d'élaboration des enjeux et de la vision.....	67
Figure 21 : Démarche d'élaboration du plan d'action	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Portrait de la zone agricole par municipalité (novembre 2016)	10
Tableau 2 : Description des classes de sols et superficies dans la MRC (ha)	23
Tableau 3 : Unité thermique maïs par MRC.....	24
Tableau 4 : Revenus des exploitations (2010)	29
Tableau 5 : Évolution des principales productions végétales.....	31
Tableau 6 : Évolution des productions animales	33
Tableau 7 : Exploitation et potentiel acéricole (2010).....	35
Tableau 8 : Classes de densité.....	35
Tableau 9 : Nombre de fermes ayant des productions biologiques dans les Laurentides	35
Tableau 10 : Colonies d'abeilles dans les Laurentides	37
Tableau 11 : Nombre d'établissements de transformation dans la MRC * (2010)	38
Tableau 12 : Nombre d'établissements de restauration dans la MRC (2010).....	39
Tableau 13 : Nombre d'établissements de commerce dans la MRC (2010).....	39
Tableau 14 : Résultats du sondage sur la perception de compatibilité des activités complémentaires avec l'agriculture	40
Tableau 15 : Nombre d'exploitations procédant à une mise en marché de type "circuit court" ou à des activités d'agrotourisme (2010).....	41
Tableau 16 : Âge moyen des exploitants (2016)	43
Tableau 17 : Exploitations agricoles ayant au moins un membre de moins de 40 ans (2010)	44
Tableau 18 : Exploitations prévoyant vendre et relève prévue (2010).....	44
Tableau 19 : Travail non agricole rémunéré dans l'année civile précédant le recensement (2016)	44

Tableau 20 : Types de main-d'œuvre employés par les exploitations agricoles en fonction de l'activité principale de celles-ci (2010)	44
Tableau 21 : Types écologiques les plus fréquents dans la MRC	48
Tableau 22 : Pratiques agroenvironnementales adoptées.....	50
Tableau 23 : Données agroenvironnementales (2010)	50
Tableau 24 : Description des collaborateurs agricoles	62
Tableau 25 : Forces du territoire, des activités et des acteurs agricoles.....	64
Tableau 26 : Faiblesses du territoire, des activités et des acteurs agricoles.....	65
Tableau 27 : Opportunités	66
Tableau 28 : Menaces.....	66

ACRONYMES

Abrinord	Organisme de bassin versant de la rivière du Nord
CARA	Corporation d'Aménagement de la rivière L'Assomption
CCA	Comité consultatif agricole
CCAE	Club-conseil en agroenvironnement
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MRC RDN	MRC de La Rivière-du-Nord
OBV	Organisme de bassins versants
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PFNL	Produit forestier non ligneux
REA	Règlement sur les exploitations agricoles
SADR	Schéma d'aménagement et de développement révisé
SAF	Secteurs agroforestiers
UA	Unité animale
UPA	Union des producteurs agricoles

INTRODUCTION

La coexistence des milieux urbain, naturel et agricole dans la MRC de La Rivière-du-Nord favorise une diversité de paysages et de milieux de vie, et fait surgir des enjeux de développement territoriaux complexes. L'intégration de la croissance démographique et de l'urbanisation, du développement touristique, de la conservation des milieux naturels, de la protection des paysages et du développement des activités agricoles est donc essentielle pour mettre en œuvre une vision de développement durable du territoire.

Par la réalisation de ce Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC vise à contribuer significativement et efficacement à la mise en valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, à l'occupation dynamique de la zone agricole, à la définition des potentiels de développement, ainsi qu'à la qualité de vie de la population. De plus, avec l'adoption du projet de loi 122 en juin 2017, le PDZA fait désormais partie des éléments sur lesquels la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) devra se baser dans ses décisions sur le changement d'usage de terres agricoles, confirmant toute la pertinence de cet outil de planification régionale.



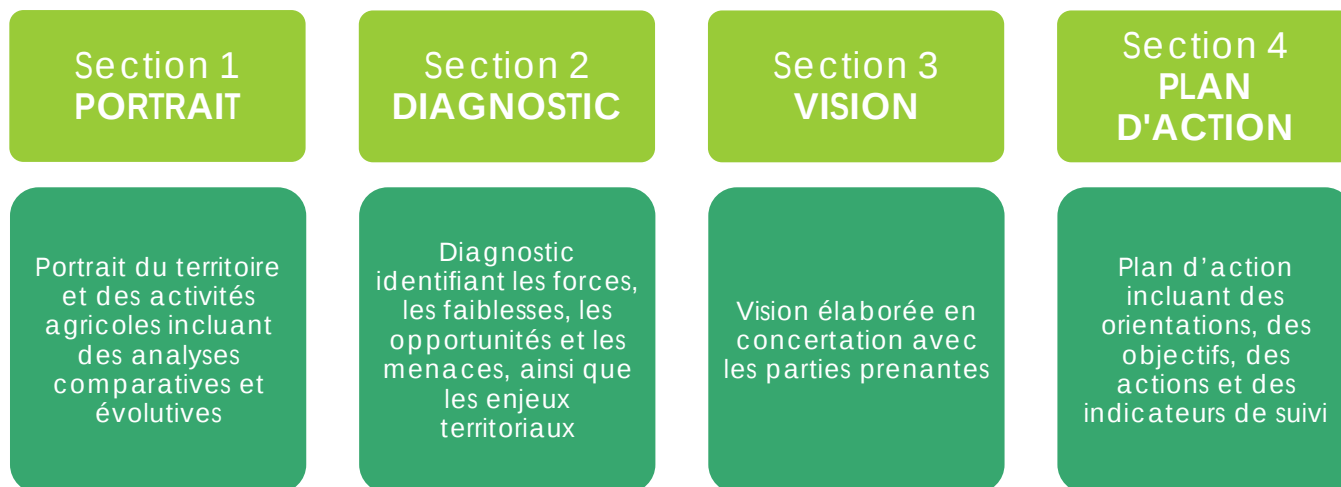
Rue des Lacs à Saint-Jérôme (Vallée du Vieux-Beauport)

OBJECTIFS DU PDZA

- Actualiser la connaissance de la zone et des activités agricoles
- Assurer le développement et la pérennité des activités agricoles
- Reconnaître l'apport économique et social de l'agriculture pour le territoire et la région
- Viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou des modes de mise en marché
- Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture
- Encourager le développement des activités complémentaires à l'agriculture, telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme

CONTENU DU PDZA

FIGURE 1 : CONTENU DU PDZA



DÉMARCHE D'ÉLABORATION

FIGURE 2 : DÉMARCHE DU PDZA



SECTION 1 : PORTRAIT

CONTEXTE TERRITORIAL

Le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Rivière-du-Nord occupe une superficie de 448 kilomètres carrés et est constitué de cinq municipalités : Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie [1]. Située au cœur de la région des Laurentides, dans la couronne périmétropolitaine au nord de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM), la MRC constitue une zone de transition entre les basses-terres du Saint-Laurent et le Plateau laurentien (Carte 1). Le principal axe routier traversant la MRC, l'autoroute 15, permet un accès direct à la région métropolitaine.

Protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la zone agricole occupe 14 % de la superficie totale de la MRC et couvre 6 435 hectares [2]. Elle est principalement concentrée au sud du territoire et demeure marginale dans les municipalités de Prévost (2 %), Saint-Colomban (1 %) et Saint-Hippolyte (1 %). À l'inverse, la zone agricole est prédominante dans la municipalité de Sainte-Sophie (44 %) et compte pour 15 % du territoire de la Ville de Saint-Jérôme (Tableau 1). Le territoire comprend également quatre secteurs hors de la zone agricole où des paysages et activités agricoles sont présents et qui ont été délimités par analyse des photographies aériennes (limite des champs). Ces secteurs sont désignés comme « secteurs agroforestiers » dans ce PDZA et sont inclus dans plusieurs des analyses (Carte 2).

Secteurs agroforestiers :

- Rue Joseph à Prévost ;
- Montée Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme ;
- Chemin de la Rivière-du-Nord à Saint-Colomban ;
- Intersection Chemin Abercrombie/Chemin de L'Achigan Ouest à Sainte-Sophie.

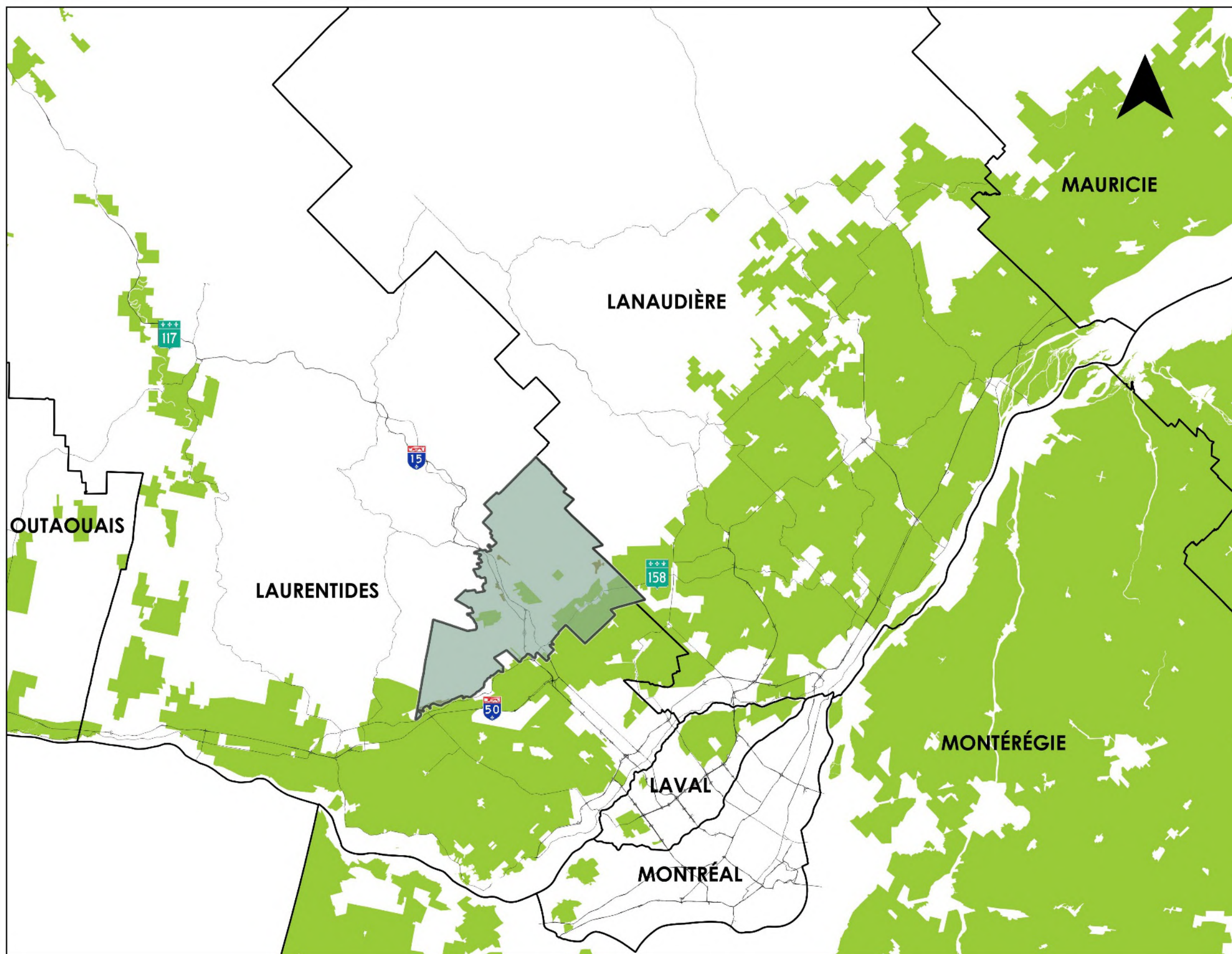
TABEAU 1 : PORTRAIT DE LA ZONE AGRICOLE PAR MUNICIPALITÉ (NOVEMBRE 2016)

MUNICIPALITÉ	SUPERFICIE DE LA ZONE AGRICOLE (HA)	POURCENTAGE DU TERRITOIRE EN ZONE AGRICOLE (%)	NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES*	SUPERFICIE EXPLOITÉE TOTALE** (HA)	TAUX D'OCCUPATION APPROXIMATIF (%)	SUPERFICIE CULTIVÉE** (HA)	PORTION CULTIVÉE DE LA SUPERFICIE EXPLOITÉE (%)
Prévost	80	2	3	20,6	n/d	10,4	50
Saint-Colomban	56	1	3	200,6	100	77,7	39
Saint-Hippolyte	85	1	1	140,2	n/d	10,0	7
Saint-Jérôme	1 398	15	9	596,4	43	356,5	60
Sainte-Sophie	4 815	44	34	2 277,5	47	1 299,7	57
MRC de la Rivière-du-Nord	6 435	14	50	3 235,3	50	1 754,3	54

Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles, novembre 2016 [3, 4]

*Exploitations dont le site principal est dans la municipalité

**Les superficies exploitées et cultivées sont les superficies réellement localisées sur le territoire des municipalités, que les exploitations aient ou non leur site principal dans la MRC. La superficie cultivée exclut les pâturages naturels.



CARTE 1 : CONTEXTE RÉGIONAL

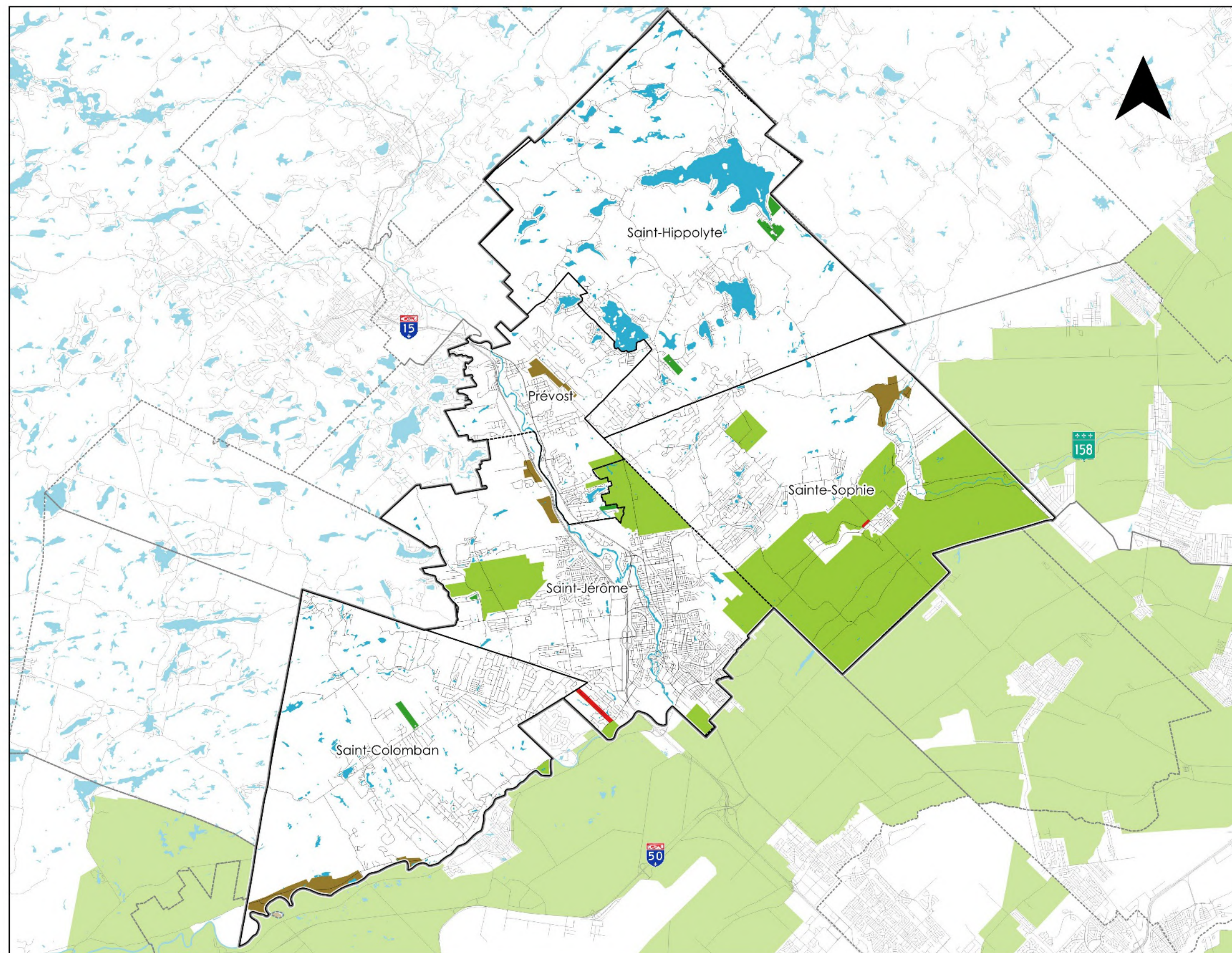
LÉGENDE

- Régions
- MRC de La Rivière-du-Nord
- Zone agricole
- Secteurs agroforestiers
- Réseau routier

0 5 10 15 20 km

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites Région, MRC et municipalités :
 MERN, 2017
 Zone agricole : CPTAQ, 2017
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 7 août 2017





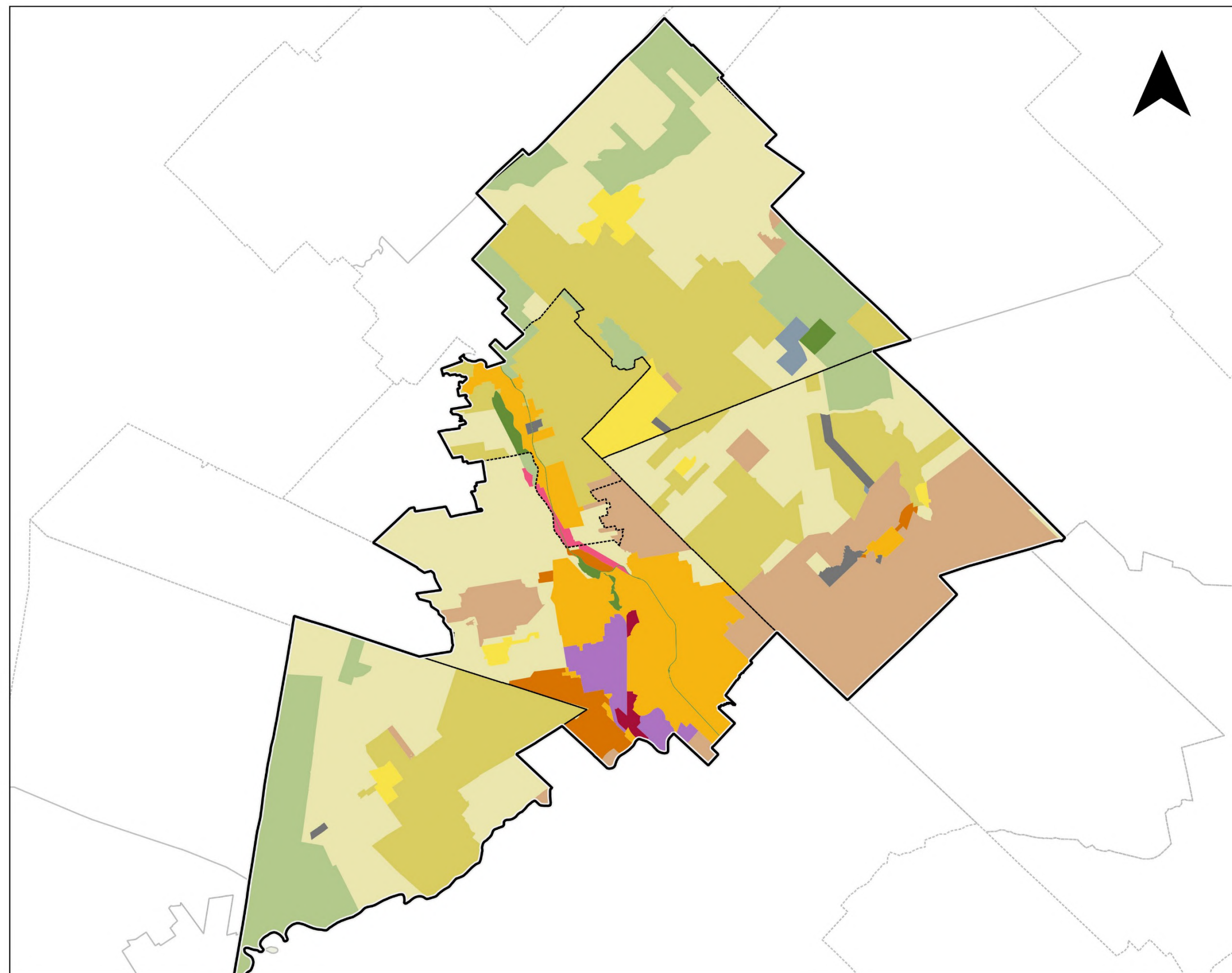
CARTE 2 : ZONE AGRICOLE ET SECTEURS AGROFORESTIERS

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Zone agricole
- Inclusions à la zone agricole
- Exclusions de la zone agricole
- Secteurs agroforestiers
- Plans d'eau
- Réseau routier

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
 Zone agricole, inclusions et exclusions :
 CPTAQ, 2017
 Plans d'eau : MERN, 2015
 Réseau routier : MERN, 2016
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 7 août 2017





CARTE 3 : PLAN D'AFFECTATIONS

LÉGENDE

□ MRC de La Rivière-du-Nord

□ Municipalités

Affectation au schéma

- Agricole
- Rurale champêtre
- Commerciale artérielle
- Commerciale régionale
- Conservation
- Industrielle d'envergure régionale
- Périurbaine
- Récréative
- Rurale
- Services Industriels
- Urbaine
- Usages Contraignants
- Villageoise

0 2 4 6 8 km



Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8

Réalisation : Institut des territoires

Date : 28 février 2018



CARTE 4 :

LOCALISATION
DES FERMES ET
DES USAGES
AGRICILES

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Réseau routier

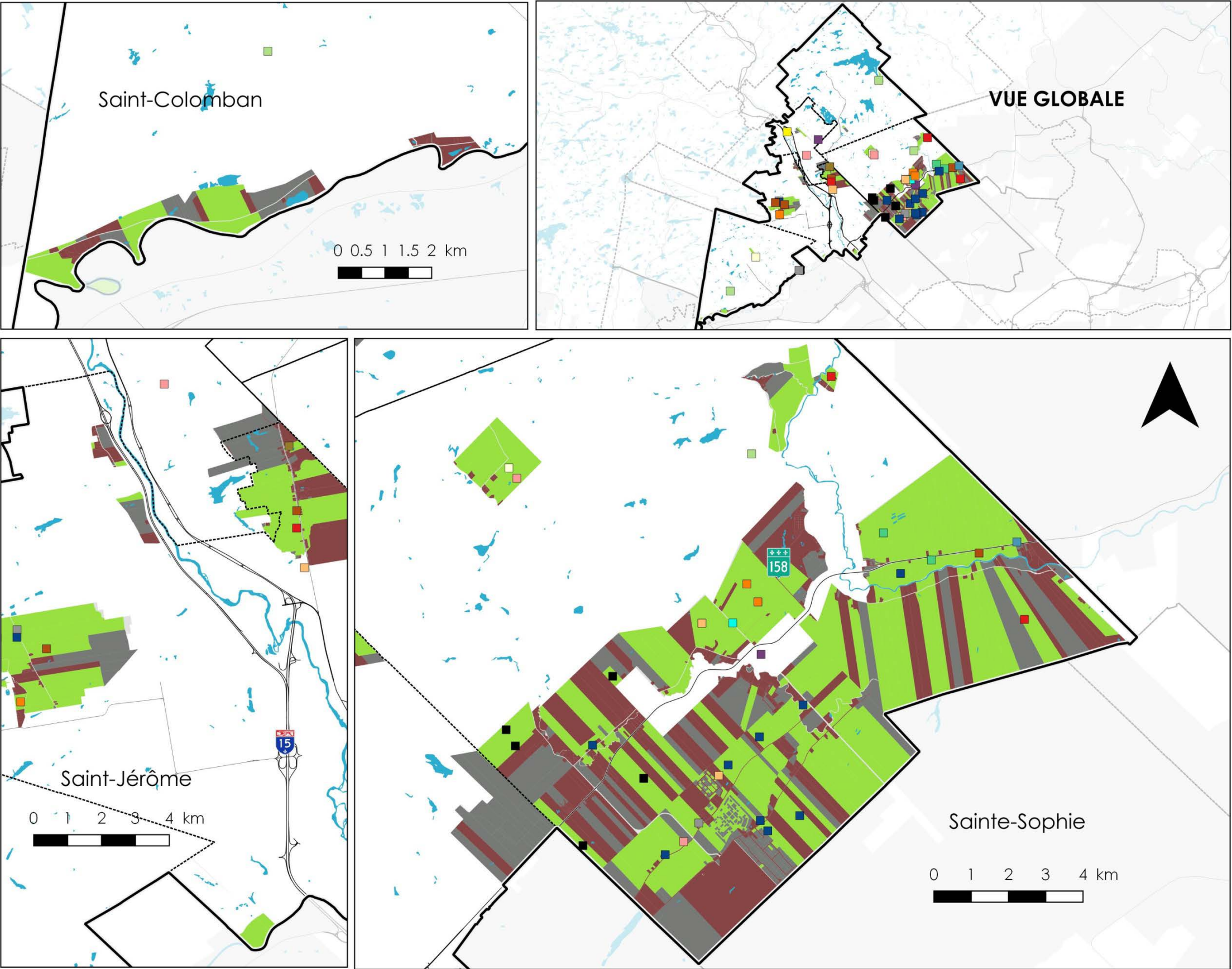
Lot usages agricole selon RE

- Usage agricole (CUBF 8000-8999)
- Terrain non exploité CUBF 9100-9200
- Autre utilisation

Activité principale

- Acériculture
- Apiculture
- Autres fruits
- Autres légumes frais
- Autres sources de revenu
- Autres volailles (canards, etc.)
- Bovins de boucherie
- Bovins laitiers et production laitière
- Céréales et autres grains
- Chevaux
- Cultures abritées
- Fourrages
- Horticulture ornementale
- Pommes de terre
- Porcs
- Poulets et dindons

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
Principale production : MAPAQ, 2016
Réalisation : Institut des territoires
Date : 21 décembre 2017



La Carte 3 présente les aires d'affectations du Schéma d'aménagement de la MRC pour la zone agricole et les secteurs agroforestiers. L'affectation du secteur agroforestier du Chemin de la Rivière-du-Nord à Saint-Colomban est de conservation, les secteurs agroforestiers de la Montée Sainte-Thérèse (Saint-Jérôme) et du Chemin Abercrombie (Sainte-Sophie) sont d'affectation rurale et le secteur du Chemin Joseph à Prévost est d'affectation rurale champêtre. En aire d'affectation rurale, la fonction dominante autorisée est l'habitation de très faible densité. L'ouverture des rues est sévèrement contrainte. L'objectif visé par cette affectation est le contrôle et la conservation du caractère rural du milieu. L'affectation rurale champêtre prévoit comme fonction dominante l'habitation de très faible densité. L'affectation conservation correspond aux espaces qui représentent un intérêt floristique et faunique nécessitant une protection intégrale du milieu naturel, selon le schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En aire d'affectation conservation, tout projet est assujéti à l'approbation d'un plan de gestion environnementale.

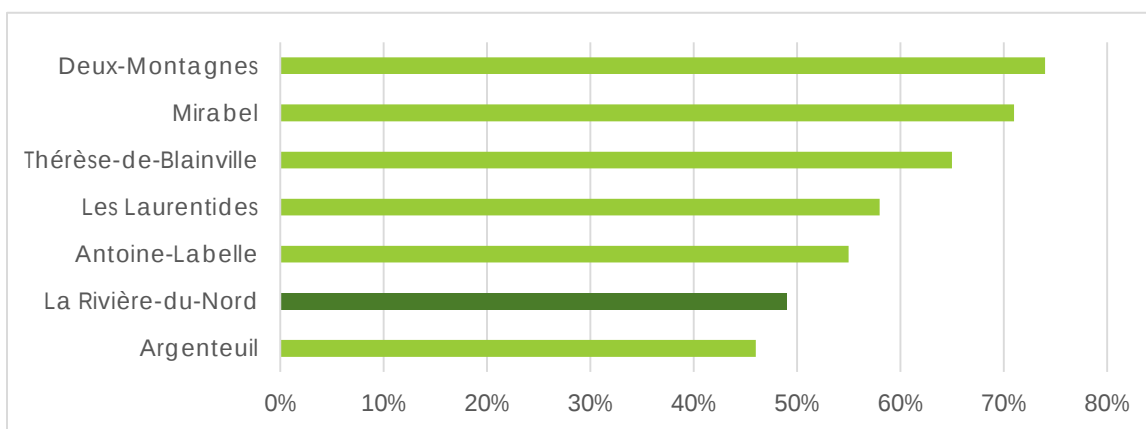
La Carte 4 présente la localisation des fermes et leur principale production. Le taux d'occupation de la zone agricole, c'est-à-dire le pourcentage du territoire agricole qui est exploité par des entreprises agricoles, était de 50% en 2016 et se retrouve parmi les plus faibles des Laurentides (Figure 3). Cette donnée se compare toutefois au taux d'occupation provincial (53,7% en 2012). Le taux d'occupation de la zone agricole n'a subi aucun changement significatif au cours des dernières années. La Carte 4 illustre également l'utilisation effective des unités d'évaluation en zone agricole, c'est-à-dire l'utilisation actuelle de l'unité d'évaluation selon ce qui est prédominant en considérant l'usage fait du terrain et des bâtiments. Cette carte permet de visualiser la localisation des utilisations agricoles (Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) 8 000 à 8 999) et des utilisations autres. Elle met également en évidence les unités d'évaluation correspondant à des espaces terrain non aménagés ou non exploités (CUBF 9100) et à des forêts inexploitées qui ne sont pas des réserves (CUBF 9220). Ces dernières catégories sont des unités sur lesquelles il n'y a pas d'activité, mais qui présentent un potentiel d'exploitation agricole.

Sur les 3 235 hectares de superficie exploitée par des entreprises agricoles dans la MRC, notons que 377 hectares se situent en zone blanche [5]. Environ 54 % de la superficie exploitée est cultivée, les principales cultures étant les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains, ainsi que les cultures fourragères (Figure 4 et Figure 5). En ce qui concerne les superficies exploitées, mais non cultivées, celles-ci sont en majorité constituées de boisés et de plantations (Figure 5).

Selon le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles de juin 2017, 49 exploitations ont leur site principal à l'intérieur des limites de la MRC [6]. Treize autres entreprises, extérieures à la MRC, exploitent également des terres sur le territoire.

Huit entreprises exploitent les 377 hectares situés en zone blanche et leur production principale est variable (productions horticoles, acéricoles, céréales, fruits et porcs).

FIGURE 3 : TAUX D'OCCUPATION DE LA ZONE AGRICOLE COMPARATIFS (AU 31 MARS 2012)



Source : [7]

FIGURE 4 : SUPERFICIE EXPLOITÉE ET CULTIVÉE DE LA ZONE AGRICOLE AU 31 MARS 2016

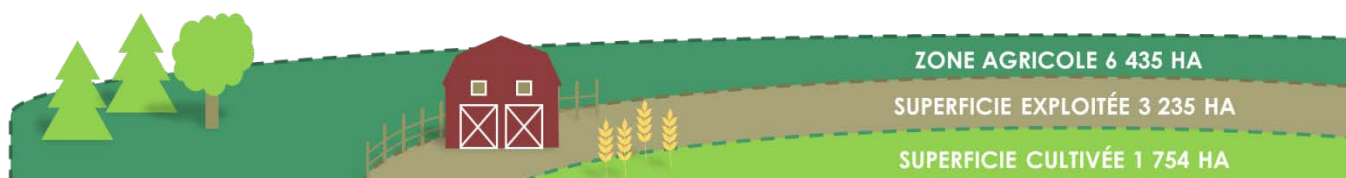
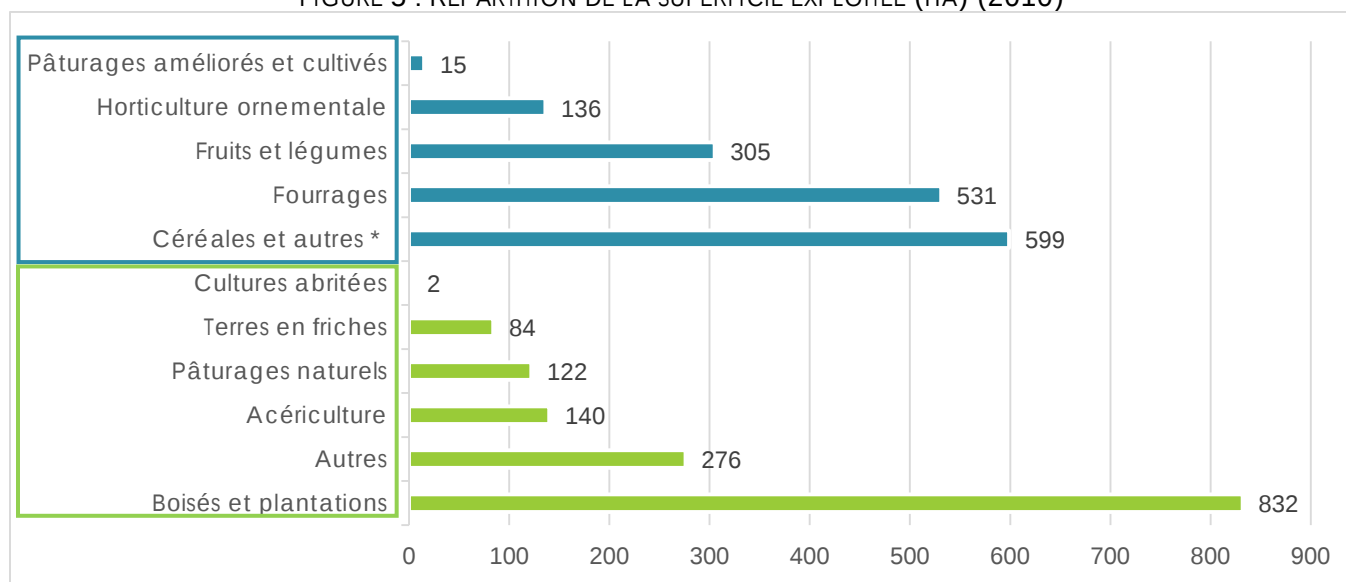


FIGURE 5 : RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE EXPLOITÉE (HA) (2010)



Superficie cultivée ■ Superficie non cultivée ■

Source [3], * Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains

Aucune identification des îlots déstructurés n'a été faite dans la MRC, mais la présence d'usages non agricoles dans la zone agricole est existante. Les îlots déstructurés sont des « entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurées par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture » [8]. La reconnaissance des îlots déstructurés est encadrée par la LPTAA (art.59) et nécessite une décision de la CPTAQ à la suite d'une demande à portée collective de la MRC.

Les dispositions de l'article 59 de la LPTAA sont applicables dans deux situations :

- dans un îlot déstructuré de la zone agricole : « une demande peut être présentée à tout moment, car ces îlots n'ont pas à être identifiés au schéma d'aménagement. » [9]
- dans des secteurs identifiés au schéma d'aménagement à l'intérieur de la zone agricole qui pourraient accueillir de nouvelles résidences sur des propriétés de superficie suffisante afin de ne pas déstructurer le milieu agricole : « une demande peut être présentée qu'à compter de l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé qui tient compte des orientations gouvernementales en matière de protection du territoire et des activités agricoles. » [9]

Seule une MRC peut présenter une demande à portée collective et cette demande doit se faire dans une optique de protection du territoire et des activités agricoles, de manière concertée avec les municipalités concernées et les représentants agricoles [9].

ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Presque deux siècles d'occupation du territoire ont façonné le paysage agroforestier contemporain de la MRC de La Rivière-du-Nord. Dès la deuxième moitié du 19^e siècle, le territoire de la MRC connut les élans de la colonisation agricole de l'ère préindustrielle. Vers le milieu du 20^e siècle, dès la Deuxième Guerre mondiale, l'abandon des terres agricoles moins fertiles, notamment celles du Plateau laurentien, a laissé place au retour des massifs forestiers, puis à la villégiature (Figure 6). Le territoire affiché à la Figure 6 correspond à un espace témoin, c'est-à-dire un territoire représentatif de la région ayant été délimité dans l'étude « Évolution du territoire Laurentidien » [10].

Une analyse des photographies aériennes de 1928, 1930 et 1931 a permis de constater que la zone agricole actuelle était occupée par des champs et friches à environ 57% à l'époque, alors qu'elle l'est aujourd'hui à 38%, selon le quatrième inventaire décennal écoforestier [11, 12]. Pour l'année 2016, les codes terrain utilisés pour cette analyse sont les polygones écoforestiers « agricole » (A) et « agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière » (AF), de même que les polygones ayant une perturbation de type « friche ». Les données écoforestières de superficies occupées par l'agriculture sont plus élevées que ce qui est déclaré au MAPAQ. Ainsi, cela pourrait témoigner d'un phénomène de terres cultivées, mais non enregistrées. La Carte 5 présente l'évolution de l'agriculture dans la zone agricole de la MRC, entre 1928 et 2016. Les modifications sont plus marquées dans la municipalité de Sainte-Sophie où l'on observe plusieurs superficies en culture abandonnées, mais également plusieurs nouvelles superficies. La majorité des champs qui sont

présents aujourd'hui l'était également à l'époque. Toutefois, plusieurs de ces champs sont maintenant des friches. Notons que l'agriculture à l'époque débordait largement la zone agricole d'aujourd'hui.

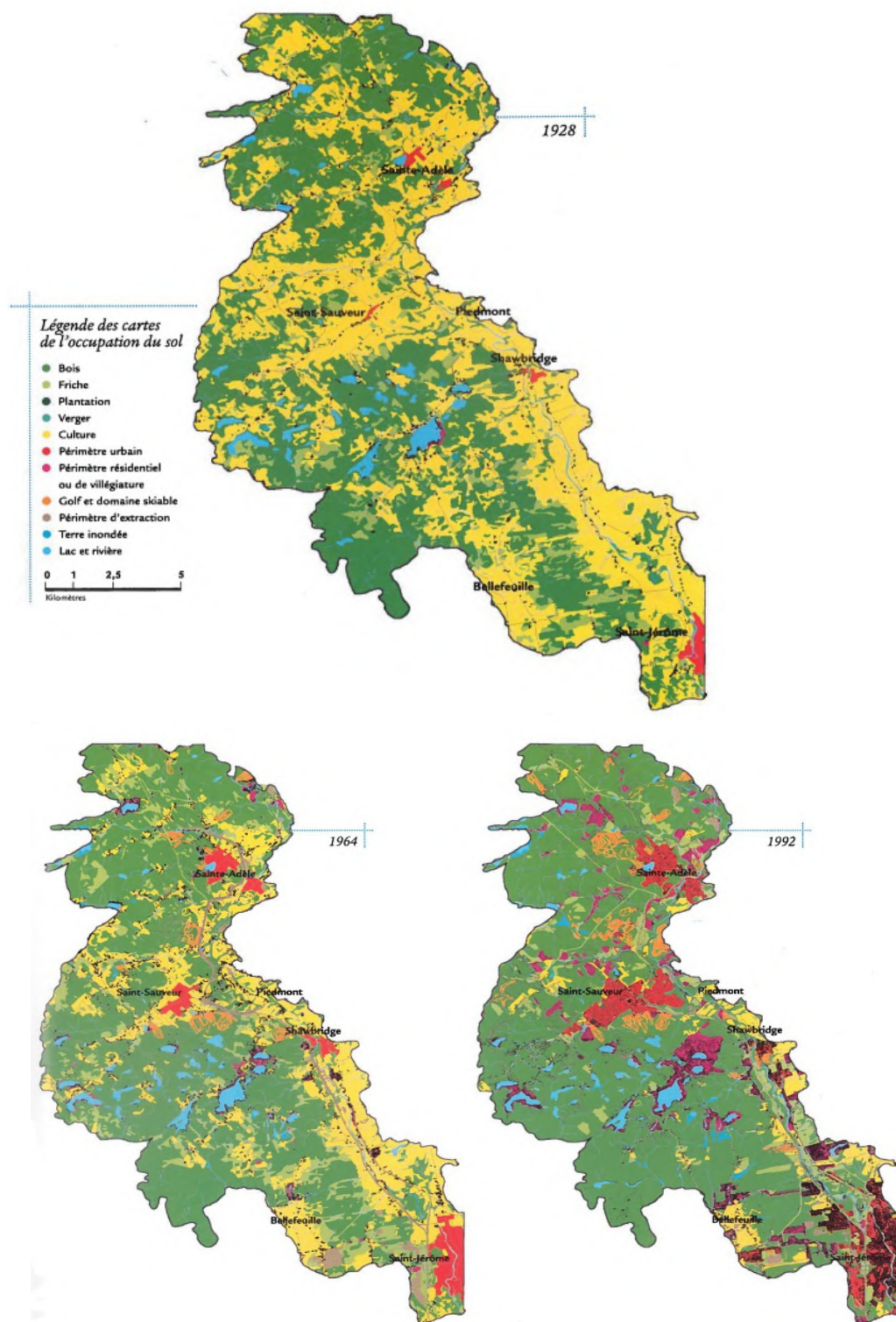
Depuis l'entrée en vigueur du décret de zone agricole révisée (révision entre 1987 et 1992), 19 hectares ont été inclus dans la zone agricole et 36 hectares en ont été exclus. Outre les demandes d'inclusion ou d'exclusion à la zone agricole, la commission reçoit chaque année diverses demandes (divisions de lots, implantation d'un usage non agricole, enlèvement de sol arable, etc.) La Carte 6 illustre les décisions relatives aux demandes déposées à la CPTAQ, classées simplement en trois catégories : les demandes autorisées, refusées et les autres. Il est à noter que les données sur les décisions de la CPTAQ ne constituent pas une cartographie exhaustive, certaines décisions pourraient être absentes. Cette carte permet tout de même de constater que le tiers de la superficie de la zone agricole a fait l'objet d'une ou de plusieurs demandes à la CPTAQ. Bien que la nature des demandes soit variable, cela témoigne d'une certaine pression de modification et de fragmentation de la zone agricole. La base de données des demandes déposées à la CPTAQ contenant 152 points et 465 polygones, un échantillonnage de 150 dossiers a été fait afin d'en connaître les principaux motifs. La nature des demandes la plus fréquente de cet échantillonnage est la demande d'aliénation/lotissement d'un lot ou d'un ensemble de lots (autorisée dans 58% des dossiers échantillonnés), suivi des demandes d'utilisation à une autre fin que l'agriculture (autorisées 53% des dossiers échantillonnés).

Dans la zone agricole et les secteurs agroforestiers, on retrouve respectivement 29 et 9 friches (total de 259 ha et 61 ha), ainsi que 36 peuplements forestiers de 10 ans ou moins (159 ha) [12]. Ces données sont tirées du quatrième inventaire écoforestier (origine de la perturbation = friche; classe d'âge = 10). Plusieurs de ces friches se situent aux abords de la rivière de l'Achigan. Pour diverses raisons, ces terres agricoles ont été abandonnées et ainsi colonisées par la végétation. Les terres en régénération forestière représentent donc plus de 400 hectares de terres inexploités. Les friches sont riches en biodiversité, constituent des habitats fauniques singuliers et peuvent également servir de zone de transition entre les champs et les forêts.

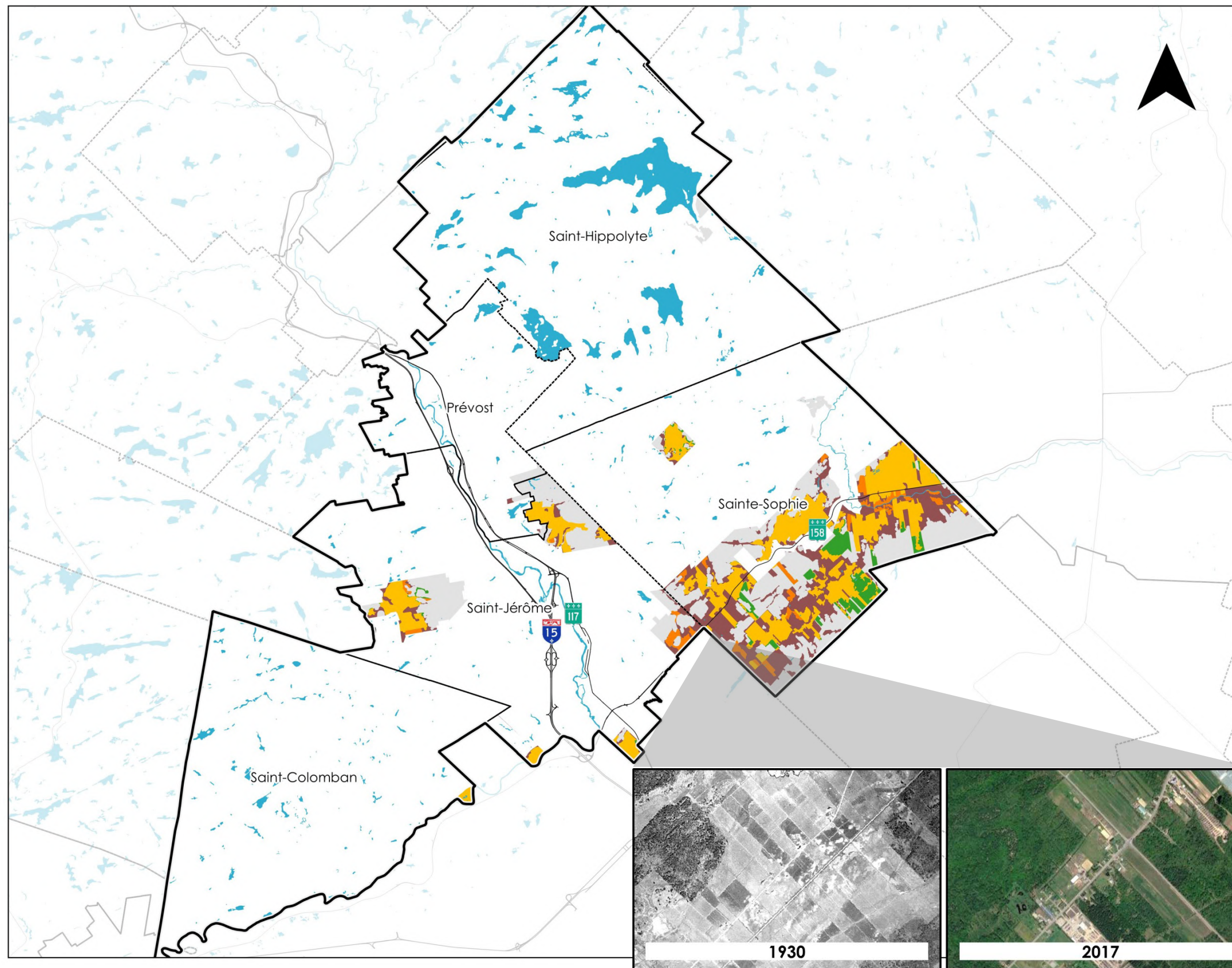


Territoire agricole de la MRC vers 1957

FIGURE 6: ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL LAURENTIDIEN



Source [10]



CARTE 5 : ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE DE 1928 À 2016 DANS LA ZONE AGRICOLE

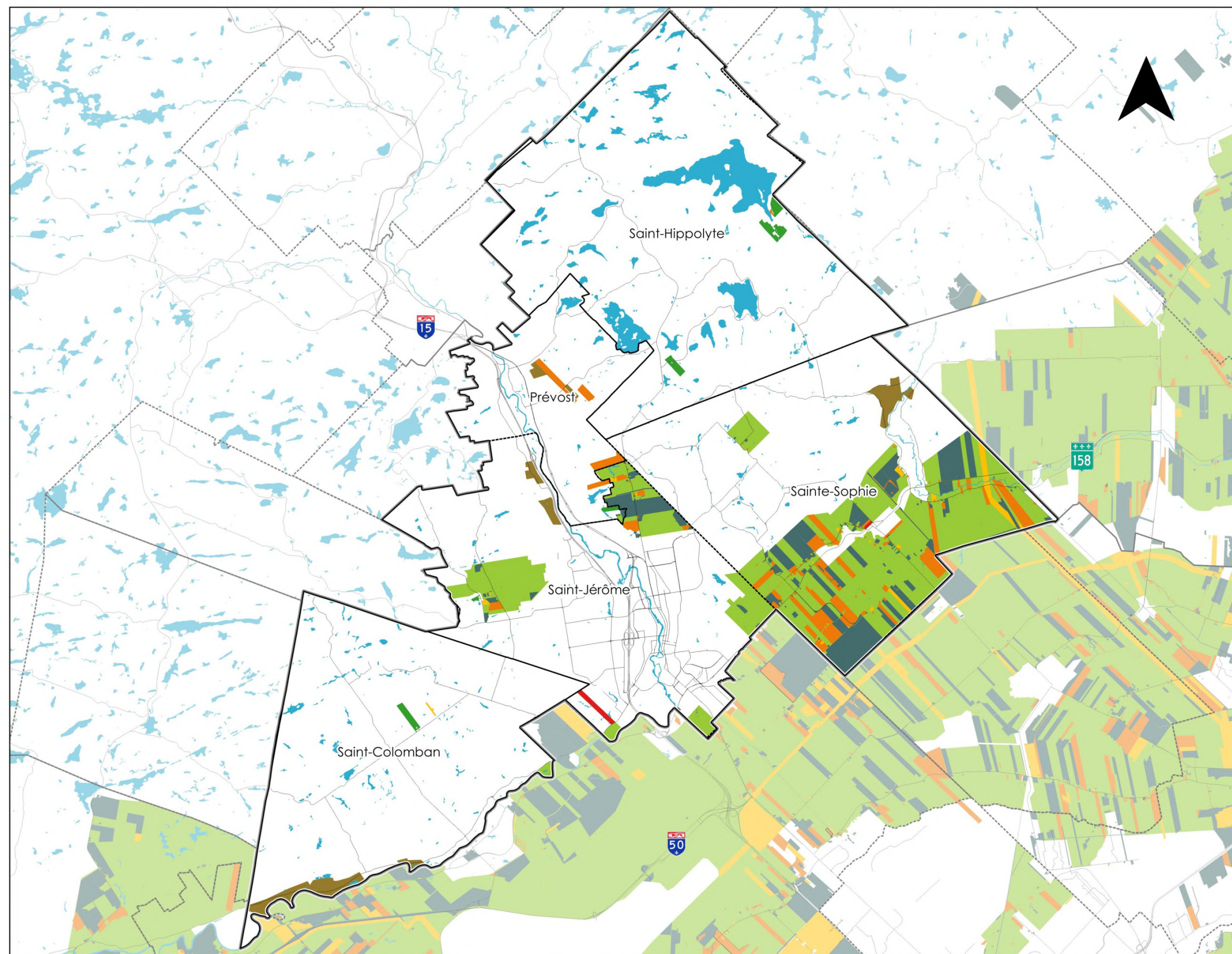
LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Zone agricole
- Champs et friches 1928 (disparus)
- Champs présents en 1928 et 2016
- Champs présents en 2016 (apparus)
- Friches 2016

0 2 4 6 8 km

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Zone agricole : CPTAQ, 2017
 Agriculture 2017 : MFFP, 2016
 Agriculture 1930 : RNC, 2017
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 7 août 2017





CARTE 6 : DECISIONS DE LA CPTAQ

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Zone agricole
- Inclusions à la zone agricole
- Exclusions de la zone agricole
- Secteurs agroforestiers
- Décisions de la CPTAQ**
- Autorisations
- Refus ou rejets
- Autres
- Réseau routier

0 2 4 6 8 km

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
 Zone agricole, inclusions et exclusions :
 CPTAQ, 2017
 Plans d'eau : MERN, 2015
 Décisions CPTAQ : CPTAQ, 2017
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 7 août 2017



CARTE 7 : FRICHES ET JEUNES FORÊTS

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Plans d'eau
- Zone agricole et secteurs agro
- Réseau routier
- Friches
- Classes d'âges de la forêt
- 10 ans



Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
Zone agricole : CPTAQ, 2017
Plans d'eau : MERN, 2015
Réseau routier : MERN, 2016
Friches et classes d'âges : MFFP, 2016
Réalisation : Institut des territoires
Date : 7 août 2017



TERRITOIRE BIOPHYSIQUE

Le territoire de la MRC chevauche deux entités physiographiques : les basses-terres du Saint-Laurent où la pratique de l'agriculture est favorisée par un relief plat et des dépôts de surface d'origine marine, ainsi que le Plateau laurentien, caractérisé par des dépôts glaciaires et un relief collinaire [13].

Le potentiel agricole des sols est déterminé par une multitude de facteurs, dont le drainage, la topographie, le climat, etc. [14]. Selon l'Inventaire des terres du Canada (ARDA), les sols de la MRC sont constitués à 15 % des classes 2 et 3, soient des sols propices aux cultures horticoles, céréalières et fourragères (Tableau 2 et Carte 8) [3]. Ces sols sont principalement localisés dans la zone agricole décrétée. La carte permet de constater que la zone agricole et les secteurs agroforestiers sont majoritairement constitués de sols de classes 3 et 4. Fait remarquable, les terres situées sur la rive gauche de la rivière du Nord présentent un potentiel agricole plus élevé que celles de sa rive droite.

Par rapport aux autres MRC de la région des Laurentides¹, la MRC de La Rivière-du-Nord est celle où on observe la plus faible proportion de sols de classes 2 et 3. De manière générale, le rendement des sols de la MRC est plus faible et ils présentent davantage de restrictions quant aux cultures possibles. De plus, la MRC a la plus forte proportion de sols de classe 7 (69 %), des sols ne présentant aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent, mais qui peuvent toutefois être propices à l'acériculture, à la sylviculture ou à la conservation (ARDA). Toutefois, exclusivement dans la zone agricole, les sols de classe 7 représentent une proportion moins grande, soit 28%. Les sols de la zone agricole sont à 71 % de classe 2 à 4.

TABLEAU 2 : DESCRIPTION DES CLASSES DE SOLS ET SUPERFICIES DANS LA MRC (HA)

CLASSE	DESCRIPTION	SUPERFICIES DANS LA MRC (HA)	SUPERFICIE DANS LA ZONE AGRICOLE
CLASSE 1	Aucun facteur limitatif	0	0
CLASSE 2	Limitations modérées qui exigent l'application de mesures ordinaires de conservation	927	289
CLASSE 3	Facteurs limitatifs assez sérieux qui réduisent la gamme des cultures possibles et exigent des mesures particulières de conservation	5 592	2 849
CLASSE 4	Facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme des cultures et/ou imposent des mesures spéciales de conservation	6 243	1 357
CLASSE 5	Facteurs limitatifs très sérieux qui restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces	705	510
CLASSE 6	Sols aptes uniquement à la culture de plantes fourragères vivaces	0	0
CLASSE 7	Aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent	30 727	1348
ORGANIQUE	Le classement ne s'applique pas au sol organique dû à l'insuffisance de données	356	0

Source : [13]

¹ À l'exception de la MRC des Pays-d'en-Haut pour laquelle les données n'ont pas été colligées. Sources consultées : [22] [24] [21] [23] [20]

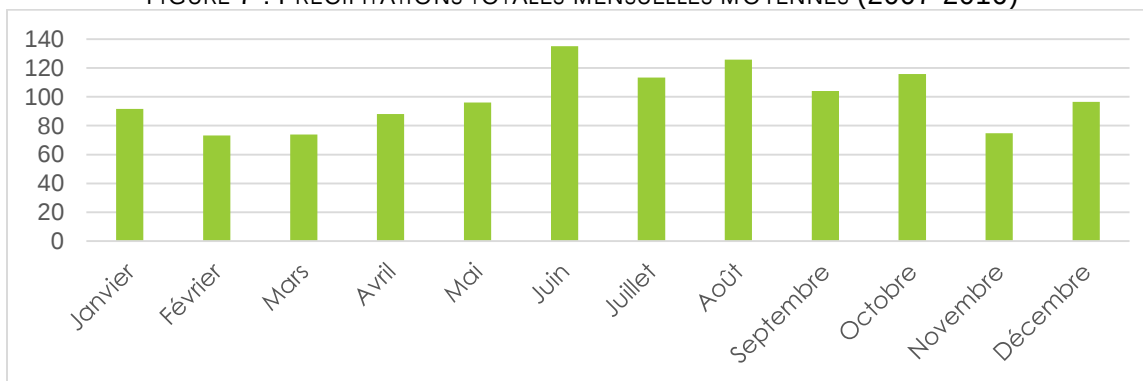
L'unité thermique maïs dans la MRC de La Rivière-du-Nord est de 2 400-2 600 et se compare au territoire de Mirabel [15] [16]. Il s'agit d'un indice agroclimatique permettant notamment de caractériser les régions afin de sélectionner les variétés de plantes cultivées [17]. Par exemple, le maïs-grain nécessite entre 2 300 et 2 500 UTM. Le Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux considère que les conditions climatiques favorables au maïs et au soya se trouvent entre 2 700 et 3 000 UTM [18]. Des UTM élevées signifient une saison longue et chaude. Pour les 10 dernières années (2007 à 2016 inclusivement), la MRC a reçu mensuellement en moyenne 99 mm de pluie, les mois de juin et août étant les plus pluvieux (Figure 7). La zone de rusticité de Saint-Jérôme est passée de 4b pour la période 1961-1990 à 5a pour la période 1981-2000. Les zones de rusticités sont des divisions du territoire en zones de croissance des plantes allant de 0 (plus froid) à 8 (plus chaud). Pour les zones divisées en a et b, la b est légèrement plus chaude que a [19].

TABLEAU 3 : UNITÉ THERMIQUE MAÏS PAR MRC

MRC	UNITÉ THERMIQUE MAÏS (UTM)
Deux-Montagnes	2 767-3 026
Thérèse-de-Blainville	2 701-2 900
Mirabel	2 500-2 600
La Rivière-du-Nord	2 400-2 600
Argenteuil	2 250-2 600
Les Pays-d'en-Haut	2 100-2 400
Antoine-Labelle	1 845-2 345
Les Laurentides	1 900-2 200

Source [15] [16] [20] [21] [22] [23] [24]

FIGURE 7 : PRÉCIPITATIONS TOTALES MENSUELLES MOYENNES (2007-2016)



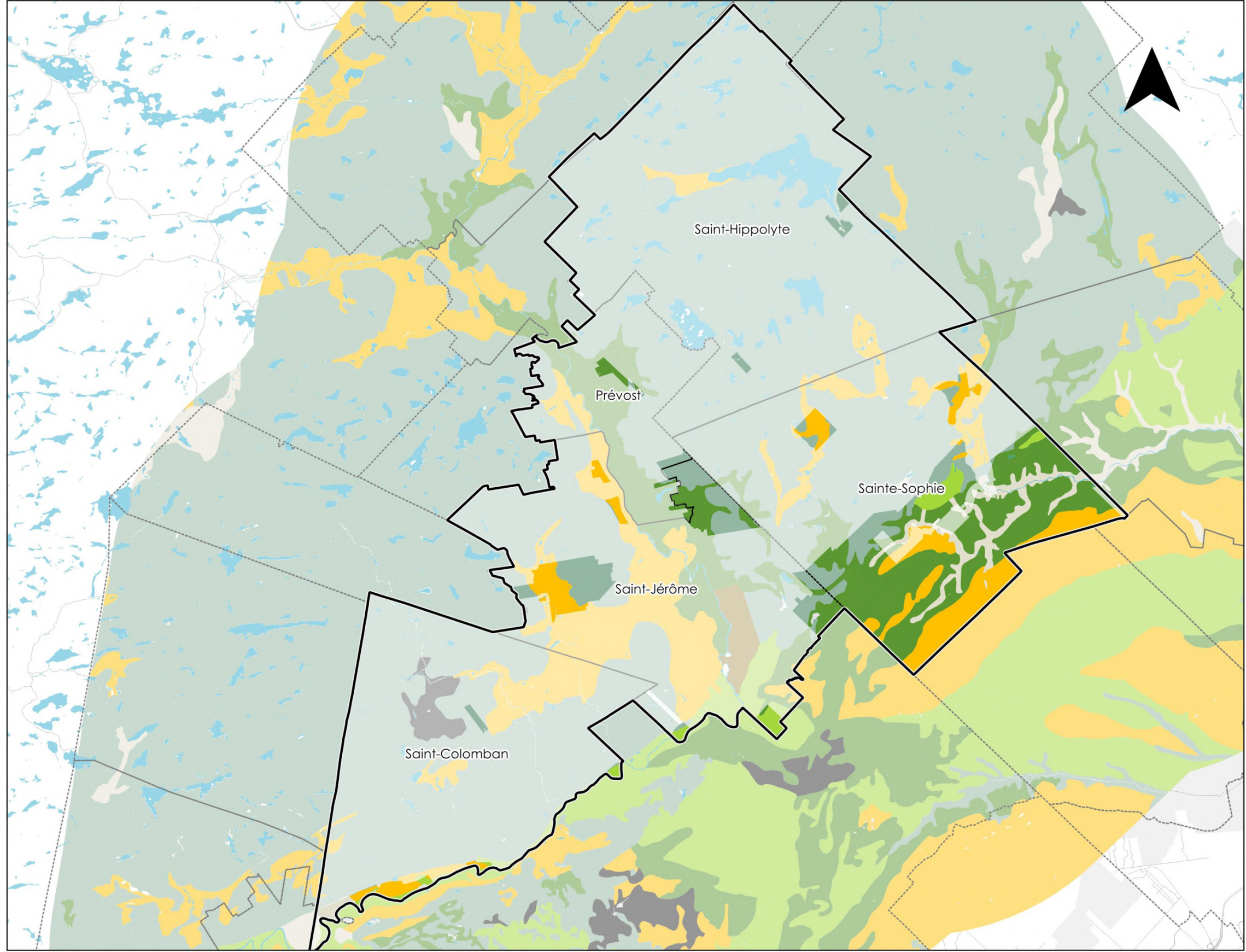
Source : [25]

Le territoire de la MRC est inclus dans deux bassins versants : le bassin versant de la rivière du Nord et le bassin versant de la rivière L'Assomption (Carte 9). Ces bassins versants s'étendent bien au-delà des frontières de la MRC et couvrent respectivement des superficies de 2 298 km² et 4 209 km² [26, 27]. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant est confiée à deux organismes de bassins versants (OBV) : Abrinord et la CARA.

Au total, on retrouve 654 kilomètres de cours d'eau et cours d'eau intermittent sur le territoire de la MRC dont 150 kilomètres sont situés dans la zone agricole (aucune caractérisation n'a été faite

pour discriminer les cours d'eau des fossés) [28]. Environ 25 kilomètres de cours d'eau dans la zone agricole sont verbalisés, c'est-à-dire, qui ont fait l'objet d'un règlement municipal (inscrit au procès-verbal) [29]. Selon la cartographie de Canards Illimités Canada, 3 088 milieux humides sont répertoriés sur le territoire, dont 366 sont situés en zone agricole, avec une prépondérance de marécages [30]. Notons que ce sont principalement les milieux humides de plus de 0,5 hectare qui ont été cartographiés par photo-interprétation. En termes de superficie, les milieux humides couvriraient donc 19% de la zone agricole de la MRC. Les milieux humides jouent un rôle de filtration et de régulation du cycle hydrique et favorisent une meilleure qualité de l'eau. Ils correspondent aussi à l'habitat d'un grand nombre d'espèces et peuvent donc contribuer au maintien de la biodiversité en milieu agricole [31].

Les eaux souterraines ont été caractérisées pour le sud de la MRC dans le cadre d'une étude de 2003 faite par la Commission géologique du Canada [32]. Environ 13% de la superficie de la MRC a été caractérisée dans cette étude. L'état des eaux souterraines pour 80% du territoire étudié (43,1/57,4 km²) est évalué comme vulnérable à la contamination selon la méthode DRASTIC (indice DRASTIC > 100) [32].

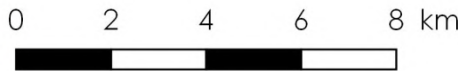


CARTE 8 :

**POTENTIEL
AGRICOLE DES
SOLS**

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Plans d'eau
- Potentiel agricole
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - 7
 - 8
 - 0



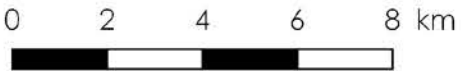
Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
Zone agricole : CPTAQ, 2017
Plans d'eau : MERN, 2015
Classes de sols : MAPAQ, 2011
Réalisation : Institut des territoires
Date : 7 août 2017



CARTE 9 : HYDROLOGIE ET MILIEUX HUMIDES

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- BV de la rivière L'Assomption
- BV de la rivière du Nord
- Milieux humides
 - Tourbière bog
 - Eau peu profonde
 - Tourbière fen
 - Marécage
 - Marais
 - Prairie humide
 - Tourbière boisée
- Cours d'eau
 - Non verbalisé
 - Verbalisé



Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
 Zone agricole : CPTAQ, 2017
 Bassins versants : MDDELCC, 2013
 Plans d'eau : MERN, 2015
 Cours d'eau verbalisé : Infosol, 2017
 Milieux humides : CIC et MDDELCC, 2016
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 13 octobre 2017

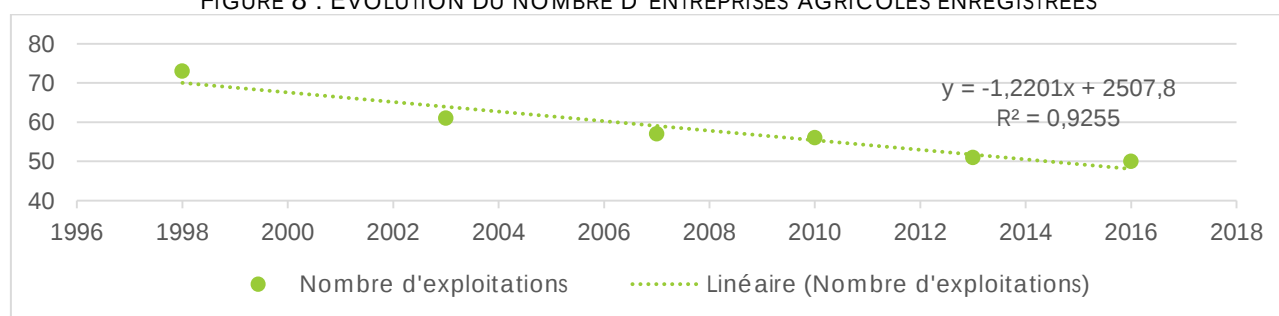


AGRICULTURE ET ÉCONOMIE

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

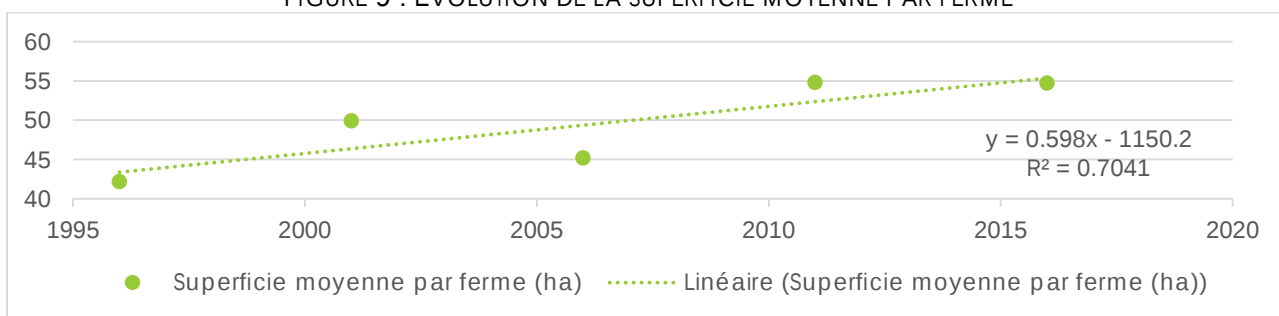
L'évolution des activités agricoles dans la MRC suit quelques-unes des grandes tendances provinciales : diminution du nombre d'exploitations (environ 1,2 ferme de moins par année)² et augmentation de la superficie moyenne des exploitations (environ 0,6 hectare de plus par année)³ (Figure 8 et Figure 9) [33]. Les données présentées ici sont tirées des recensements agricoles de Statistique Canada, sur la base des informations déclarées. Plusieurs phénomènes pourraient expliquer ces tendances.

FIGURE 8 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES ENREGISTRÉES



Sources [34, 35, 36, 37, 38, 39]

FIGURE 9 : ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE MOYENNE PAR FERME



Sources [40, 41, 42, 43]

*La superficie moyenne par ferme correspond à la moyenne des superficies agricoles totales (cultures, boisés, terres louées)

CAPITAL AGRICOLE

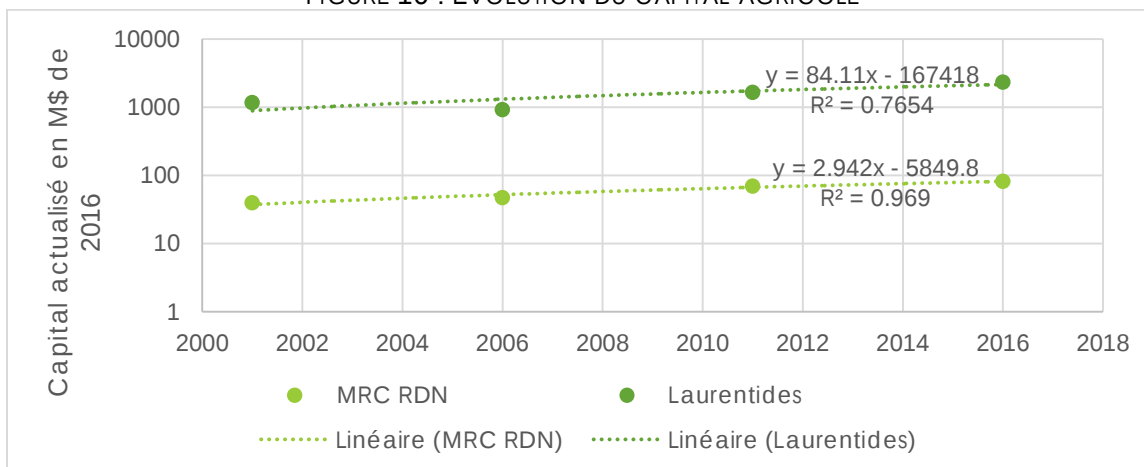
En 2016, le capital agricole dans la MRC de La Rivière-du-Nord, c'est-à-dire la valeur de l'ensemble des terres, des bâtiments, de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricoles, était de 81,2 millions de dollars [40]. Selon les données des recensements agricoles de Statistique Canada, le capital agricole augmenterait de près de 3 millions de dollars par année dans la MRC (Figure 10)

² Sources [40] [93] [42] [43] [94] [95] [96] [97]

³ Sources [40] [93] [42] [43] [94] [95] [96] [97]

[40, 41, 42, 43]. Bien qu'en croissance, le capital agricole moyen par ferme est plus faible dans la MRC (1,18 M\$/ferme) par rapport à la région des Laurentides (1,73M\$/ferme) et aux MRC voisines [40].

FIGURE 10 : ÉVOLUTION DU CAPITAL AGRICOLE



Sources : [40, 41, 42, 43]

Les sources de revenus des exploitations les plus importantes dans la MRC sont celles associées à la production de volailles (5,74 M\$/année) et des cultures abritées (2,72 M\$/année). Ces deux productions représentent à elles seules plus de 50 % des revenus bruts des exploitations. Les revenus bruts par hectare exploité sont de 4 791 \$/ha dans la MRC et se situent au-delà de la moyenne régionale de 2 938 \$/ha (Tableau 4 et Figure 11).

TABLEAU 4 : REVENUS DES EXPLOITATIONS (2010)

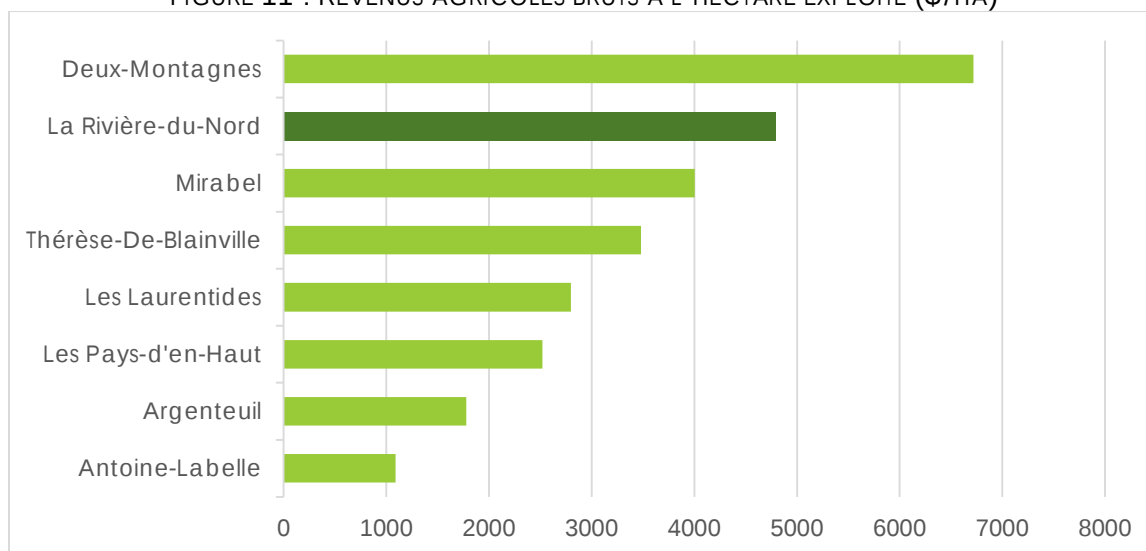
TYPE DE PRODUCTION		EXPLOITATIONS AYANT LEUR SITE PRINCIPAL SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC			SUPERFICIE ET ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE	
		ACTIVITÉ PRINCIPALE*	DÉCLARANTES**	REVENUS RÉPARTIS DES EXPLOITATIONS DÉCLARANTES (M\$)	HA	UA
PROD. ANIMALE	Volailles	10	13	5,74		3573
	Bovins Laitiers	4	5	1,41		440
	Bovins de boucherie	7	10	0,13		167
	Porcs	4	5	0,84		1006
	Ovins	1	1	c		c
	Chevaux	1	1	c		c
	Autres productions animales	1	2	c		c
	Sous-total	28	32	8,87		5 242
PROD. VÉGÉTALE	Cultures abritées	4	4	2,72	2	
	Légumes	3	4	1,65	299	
	Horticulture ornementale	2	3	c	c	
	Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	1	5	0,50	599	
	Fourrages	5	8	0,13	531	
	Fruits	4	5	c	c	
	Acériculture	3	7	0,06	140	
	Autres productions végétales	1	5	0,02	969	
	Sous-total	23	27	6,18	2 682	
	Total	51	51	15,05	2 682	5 242

* Entreprises dont la principale source de revenus provient de cette production

** Entreprises déclarant des revenus de cette production

Source [3]

FIGURE 11 : REVENUS AGRICOLES BRUTS À L'HECTARE EXPLOITÉ (\$/HA)



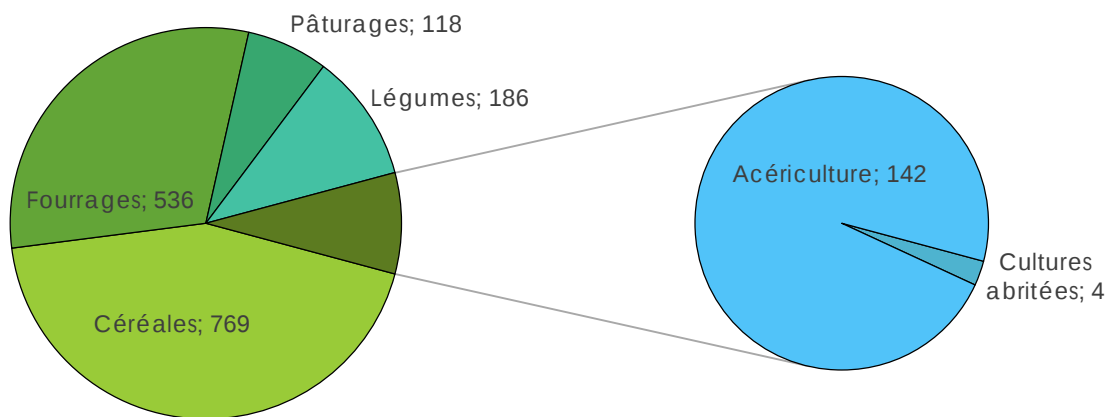
Source [3] [7]

PRODUCTION VÉGÉTALE

En termes de superficie, les productions végétales prédominantes dans la MRC sont les productions céréalières et fourragères représentant respectivement 769 et 536 hectares selon le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles de 2010 (image de décembre 2016). Ces deux types de production sont en croissance par rapport à 2004 (Figure 12 et Tableau 5) [44] [45]. Il y a une croissance générale de 14% des superficies cultivées entre 2004 et 2016 (image 2016 de la fiche 2010), qui est entre autres expliquée par une augmentation notable des superficies en céréales et autres grains.

La Carte 10 présente les parcelles et productions agricoles déclarées selon la base de données de la Financière agricole. Au total, ces parcelles assurées couvrent une superficie de 1376 hectares. La production agricole présentée doit être considérée comme une déclaration et non comme une réalité terrain vérifiée. Lorsque plusieurs productions sont présentes sur une parcelle, c'est la production ayant la plus grande superficie qui est affichée. La base de données de la Financière agricole inclut toutes les parcelles agricoles qui ont été associées à un dossier de client depuis 2003, qu'il soit actif ou non. Les polygones apparaissant en noir sur la Carte 10 correspondent donc à des parcelles pour lesquelles une production a été déclarée par le passé, mais pas en 2017.

FIGURE 12 : SUPERFICIES (HA) EN PRODUCTION VÉGÉTALE (2010)



*Image décembre 2016 de la fiche d'enregistrement de 2010.

Étant donné que les dossiers de plusieurs entreprises n'ont pas été mis à jour depuis 2010, ces superficies sont données à titre indicatif seulement.
Source [44]

TABEAU 5 : ÉVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

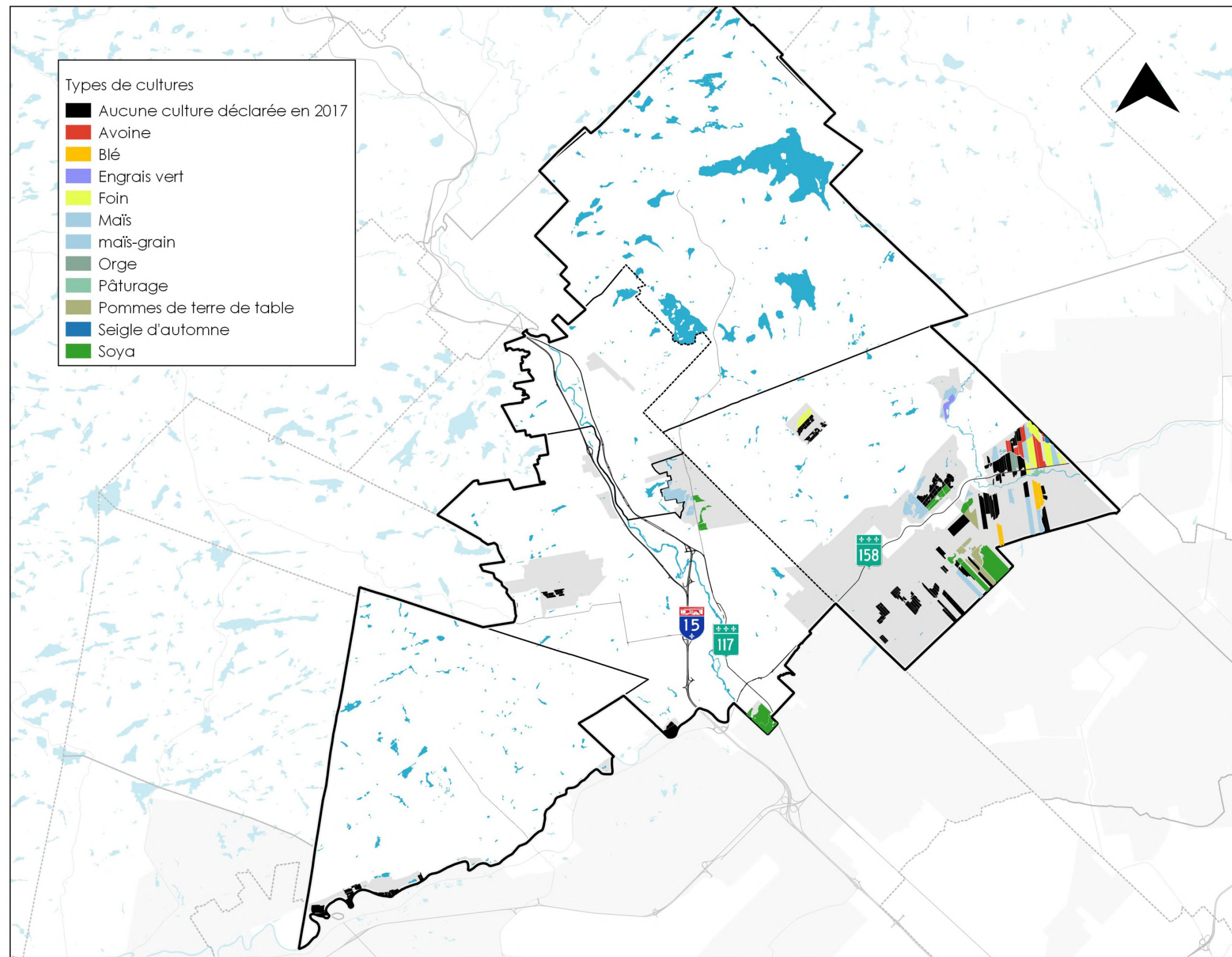
TERRITOIRE	CÉRÉALES (HA)	FOURRAGES (HA)	PÂTURAGES (HA)	LÉGUMES (HA)	CULTURES ABRITÉES (HA)	ACÉRICULTURE (HA)	AUTRES (HA)	TOTAL (HA)
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD								
2004	540	508	170	280	5	128	29	1 660
2016*	769	536	118	186	4	142	142	1 897
Tendance	↑	↑	↓	↓	≈	↑	↑	↑
LAURENTIDES								
2004	23 605	29 773	9 094	2 669	64	6 806	848	70 190
2010	27 079	28 123	8 150	2 475	63	7 302	606	73 798
Tendance	↑	↓	↓	↓	≈	↑	↓	↑

Nb : nombre de fermes, ha : Superficie en hectare

*Image décembre 2016 de la fiche d'enregistrement de 2010.

Étant donné que les dossiers de plusieurs entreprises n'ont pas été mis à jour depuis 2010, ces superficies sont données à titre indicatif seulement.

Source [46] [44]



- Types de cultures
- Aucune culture déclarée en 2017
 - Avoine
 - Blé
 - Engrais vert
 - Foin
 - Maïs
 - maïs-grain
 - Orge
 - Pâturage
 - Pommes de terre de table
 - Seigle d'automne
 - Soya

CARTE 10 :

PARCELLES ET PRODUCTIONS AGRICOLES DÉCLARÉES

LÉGENDE

- MRC
- Municipalités
- Plans d'eau
- Zone agricole et secteurs agro
- Réseau routier



Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
 Plans d'eau : MERN, 2015
 Zone agricole : CPTAQ, 2017
 Types de cultures : FAQ, 2017
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 21 décembre 2017



PRODUCTION ANIMALE

Dans la MRC de La Rivière-du-Nord, on retrouve au total 5 718 unités animales, dont le plus grand cheptel de volailles (poulets et dindons) de la région des Laurentides (54% du cheptel de la région) [3]. Le cheptel de volailles est principalement constitué de poulet à griller. En 2009, dans monographie sur l'industrie de la volaille publiée par le MAPAQ, on mentionnait que le poulet était la viande préférée des Canadiens et que sa consommation était en croissance, et ce, malgré que l'indice des prix du poulet au Québec a augmenté plus rapidement que celui du bœuf et du porc [47]

Depuis 2001 dans la région des Laurentides, on observe une diminution du nombre d'établissements de production animale, de même qu'une diminution du nombre de têtes de bétail, à l'exception de la volaille qui est en croissance. La tendance est similaire pour la MRC, mais celle-ci semble résister à la décroissance de la production de bovins laitiers. Le nombre de fermes productrices dans les Laurentides serait passé de 306 à 188 entre 2001 et 2016, alors que dans la MRC, la production se maintient (Tableau 6). Dans le Portrait de l'industrie bioalimentaire des Laurentides de 2014, on mentionnait à propos de la production laitière que « malgré la perte d'une centaine d'entreprises sur une période de 10 ans, le quota (droit de produire) des fermes de la région est resté relativement stable avec un peu plus de 10 000 kilogrammes de matières grasses par jour, soit 3,4 % du quota québécois. » [48].

Les unités animales totales sont majoritairement composées de volailles (environ 75%) et sont localisées principalement dans la municipalité de Sainte-Sophie (Figure 13).

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

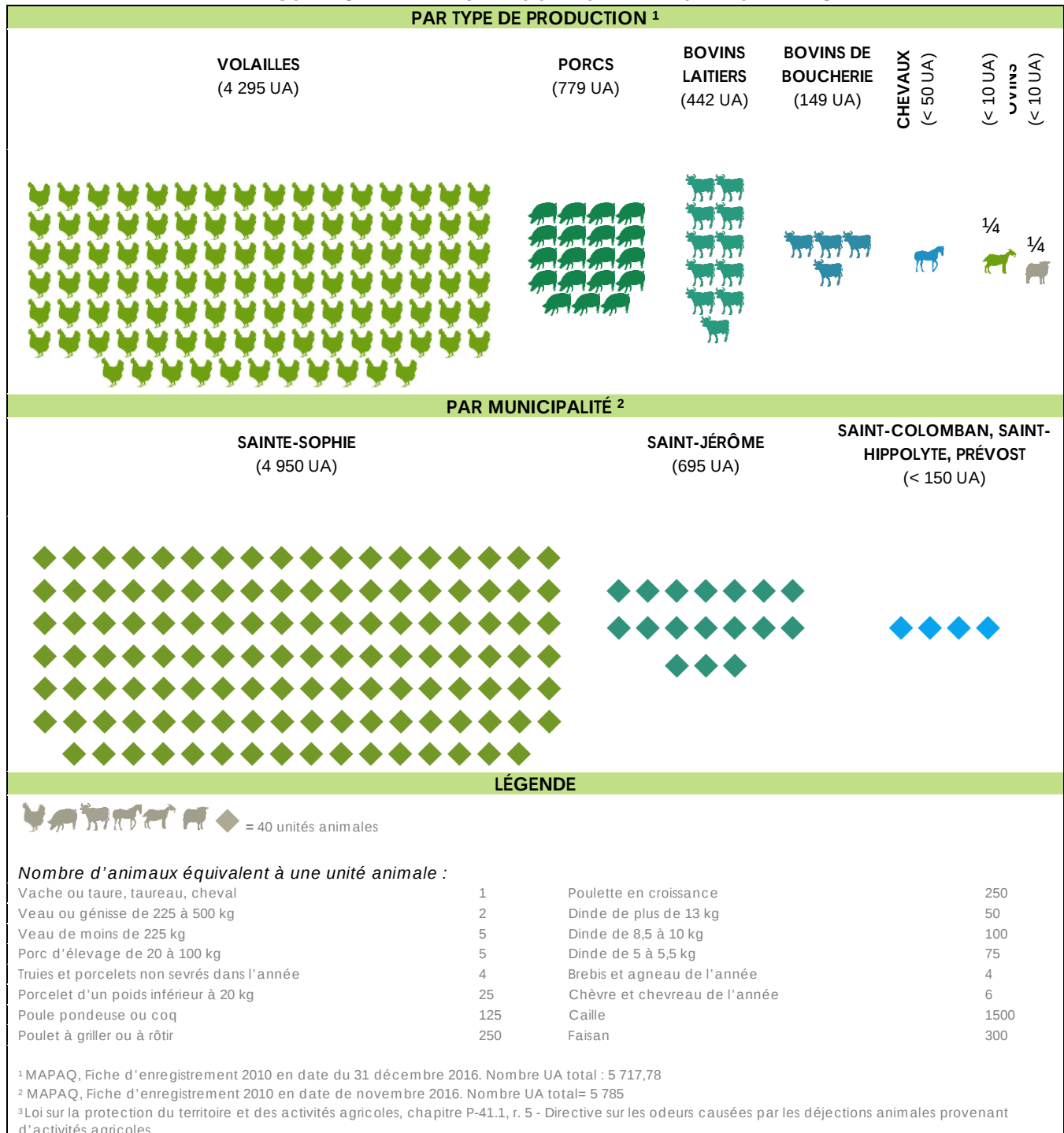
ANNÉE	BOVIN LAITIER		BOVIN DE BOUCHERIE		PORC		OVIN/CAPRIN		ÉQUIN		POULE ET POULET	
	Nb	TÊTE DE BÉTAIL	Nb	TÊTE DE BÉTAIL	Nb	TÊTE DE BÉTAIL	Nb	TÊTE DE BÉTAIL	Nb	TÊTE DE BÉTAIL	Nb	TÊTE DE BÉTAIL
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD												
2001	5	266	18	279	11	9 451	6	424	18	181	16	n/d
2006	5	n/d	13	n/d	9	n/d	7	392	20	118	15	131 125
2011	8	333	13	175	9	n/d	3	n/d	12	120	16	125 253
2016	6	n/d	10	n/d	4	3 714	0	0	6	50	17	127 566
Tendance	≈	≈	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	≈	≈
LAURENTIDES												
2001	306	13 252	272	7 518	46	n/d	139	5 914	266	2 360	134	n/d
2016	188	11 333	171	4 683	29	26 516	58	5 451	210	1 715	152	593 131
Tendance	↓	↓	↓	↓	↓	n/d	↓	↓	↓	↓	↑	n/d

Nb : nombre de fermes

Sources : [43] [42] [41] [40]

Il est toutefois à noter la présence d'une dizaine de clubs équestres et d'écuries sur le territoire. Le nombre de chevaux surpasse donc les 50 têtes de bétails recensées sur Statistique Canada.

FIGURE 13 : RÉPARTITION DES UNITÉS ANIMALES DANS LA MRC



ACÉRICULTURE

En 2014, on recensait 275 entreprises acéricoles dans les Laurentides et on y dénombrait plus d'un million d'entailles exploitées sur une superficie totalisant 7 302 hectares [48]. La MRC de La Rivière-du-Nord, avec ces 9 exploitants et 22 350 entailles exploitées, est parmi celles qui regroupent le moins d'exploitants acéricoles dans la région⁴. Seule la MRC Thérèse-De-Blainville en aurait moins (Tableau 7). La Carte 11 présente les potentiels acéricoles dans la MRC, selon les classes de densité A à D, décrites au Tableau 8. La densité du couvert forestier est une indication du nombre potentiel d'entailles. La carte a été produite à partir du quatrième inventaire écoforestier (groupes d'essences : érable à sucre (ES), érable rouge (EO) et combinaison d'essences (ER)). Au total, un maximum de 678 hectares dans la zone agricole et les secteurs agroforestiers présente un potentiel acéricole. Ainsi, il est possible d'estimer qu'il est actuellement exploité environ le cinquième du potentiel acéricole.

TABEAU 7 : EXPLOITATION ET POTENTIEL ACÉRICOLE (2010)

NOMBRE D'EXPLOITATIONS ACÉRICOLLES	SUPERFICIE EXPLOITÉE (HA)	NOMBRE D'ENTAILLES EXPLOITÉES	NOMBRE POTENTIEL D'ENTAILLES DÉCLARÉ PAR CES EXPLOITATIONS
9	140	22 350	30 300

Sources : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010, extraction décembre 2012 [2]

TABEAU 8 : CLASSES DE DENSITÉ

CLASSE DE DENSITÉ	POURCENTAGE DE COUVERTURE DES CIMES
A	Plus de 80 %
B	De 60 à 80 %
C	De 40 à 60 %
D	De 25 à 40 %

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

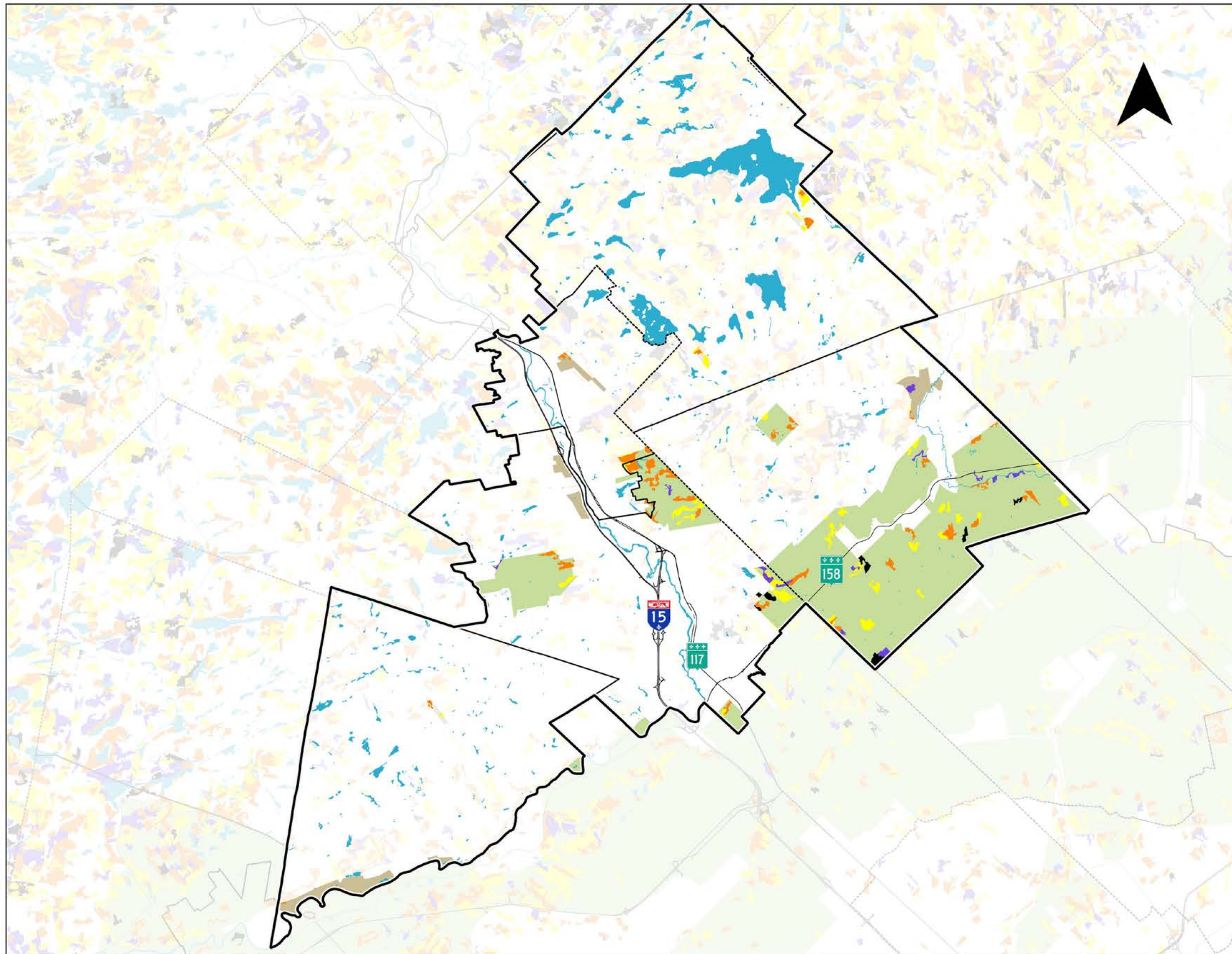
Dans la MRC de La Rivière-du-Nord, les produits acéricoles (sirop et eau d'érable), les tomates et concombres de serres, des produits du lait et le « maïs, foin et blé » comptent parmi les produits biologiques certifiés [49]. Au total, six fermes font la production de produits biologiques certifiés (Tableau 9).

TABEAU 9 : NOMBRE DE FERMES AYANT DES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES DANS LES LAURENTIDES

MRC	NOMBRE DE FERMES DÉCLARANTES DE PRODUITS BIOLOGIQUES DESTINÉS À LA VENTE	NOMBRE DE FERMES DÉCLARANTES DE PRODUITS BIOLOGIQUES CERTIFIÉS DESTINÉS À LA VENTE
Antoine-Labelle	26	23
Les Laurentides	13	10
Mirabel	12	11
Deux-Montagnes	12	8
La Rivière-du-Nord	6	6
Argenteuil	6	6
Les Pays-d'en-Haut	3	3
Thérèse-De-Blainville	2	2

Source [50]

⁴ À l'exception de la MRC des Pays-d'en-Haut pour laquelle les données n'ont pas été colligées. Sources consultées : [22] [24] [21] [23] [20]



CARTE 11 :

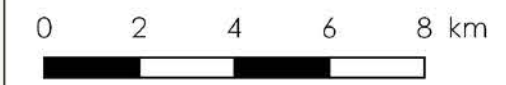
POTENTIELS ACÉRICOLES

LÉGENDE

- Municipalités
- MRC de La Rivière-du-Nord
- Plans d'eau
- Zone agricole
- Secteurs agroforestiers
- Réseau routier

Classe de densité de couvert

- A
- B
- C
- D



Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
 Couvert forestier et classes de densité : MFFP, 2016
 Plans d'eau : MERN, 2015
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 18 avril 2018



APICULTURE

En 2016, on recensait seulement deux fermes déclarantes pour la production de miel, classant la MRC au 6^e rang dans la région des Laurentides (Tableau 10).

TABLEAU 10 : COLONIES D'ABEILLES DANS LES LAURENTIDES

MRC	COLONIES D'ABEILLES POUR LE MIEL	
	NOMBRE DE FERMES DÉCLARANTES	NOMBRE DE COLONIES
Antoine-Labelle	8	899
Deux-Montagnes	7	209
Argenteuil	7	50
Mirabel	6	n/d
Les Laurentides	3	n/d
La Rivière-du-Nord	2	n/d
Thérèse-De-Blainville	1	n/d
Les Pays-d'en-Haut	0	0

Source : [40]

AGROFORESTERIE

Au total, 55% de la superficie de la zone agricole et la même proportion des secteurs agroforestiers seraient sous couvert forestier, selon le quatrième inventaire décennal écoforestier. Un sondage effectué auprès des agriculteurs de la MRC mettait en lumière une faible culture agroforestière et un faible intérêt envers la valorisation des boisés [51]. Chez 43% des répondants, aucune exploitation des boisés n'était présente. Seulement une entreprise mentionnait pratiquer une exploitation commerciale de ses superficies boisées, alors que 29% les exploitaient à des fins personnelles.

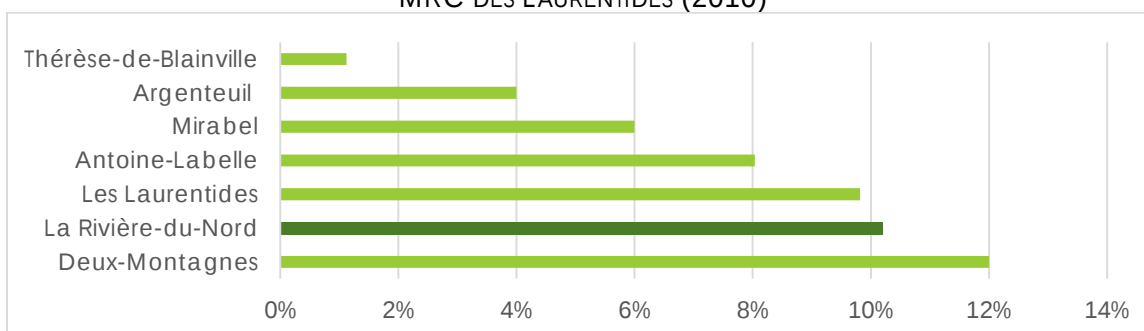
Seulement le tiers des répondants mentionnait être intéressé à avoir recours à un conseiller forestier ou à une coopérative agroforestière pour valoriser leurs boisés, 24% des répondants étaient intéressés par la culture de produits forestiers non ligneux (PFNL) et 19% des répondants souhaiteraient faire évaluer le potentiel d'aménagement forestier de leurs boisés.

TRANSFORMATION

Sur le territoire, cinq exploitations procèdent à la transformation de leurs produits, correspondant à 10% des exploitations : un transformateur de produits laitiers, deux transformateurs de produits de l'érable, un transformateur de fruits et légumes et un fabricant de boisson alcoolisée [3]. En comparaison avec les MRC de la région des Laurentides⁵, il y a une grande proportion d'agrotransformateurs (Figure 14). De plus, 26 autres établissements de transformation sont présents sur le territoire, dont quatre établissements de découpe à forfait (Tableau 11).

⁵ À l'exception de la MRC des Pays-d'en-Haut pour laquelle les données n'ont pas été colligées. Sources consultées : [22] [24] [21] [23] [20]

FIGURE 14 : POURCENTAGE DES EXPLOITATIONS PROCÉDANT À LA TRANSFORMATION DE LEURS PRODUITS DANS LES MRC DES LAURENTIDES (2010)



Sources : [20] [21] [22] [23] [24] [3]

TABEAU 11 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION DANS LA MRC * (2010)

CATÉGORIE	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
Découpe à forfait	4
Entreprises sous inspection fédérale	3
Chocolaterie et confiserie	3
Fabrication de jus et boisson plate	2
Biscuit, boulangerie et pâtisserie	2
Usine (produits laitiers)	2
Usine (produits divers)	2
Conserverie (produits végétaux)	2
Abattoir transitoire	1 (n'est plus actif aujourd'hui)
Café, thé, infusion et tisane	1
Usine d'emballage de glace	1
Charcuterie	1
Usine de produits pour la pêche	1
Confiture, sirop et garniture	1
Total	26

*Excluant les exploitations agricoles procédant à la transformation de leurs produits
Source [2]

MISE EN MARCHÉ

La MRC de La Rivière-du-Nord compte 232 établissements de restauration et 190 établissements de commerce (Tableau 12 et Tableau 13). L'augmentation de la population de 25% entre 1996 et 2001 dans les Laurentides a eu un impact direct sur le commerce bioalimentaire dans la région (dépanneurs, épiceries, boulangeries, boucheries, poissonneries, grandes surfaces, etc.) [48]. De plus, plusieurs initiatives de commercialisation en circuit court ont vu le jour ces dernières années afin de satisfaire la demande des consommateurs désireux de connaître la provenance de leurs aliments. Fondée en 2013, la Coop d'alimentation Rivière du Nord est une initiative citoyenne de Saint-Jérôme et de la région des Laurentides souhaitant établir un nouveau rapport avec l'alimentation et les producteurs agricoles. Les consommateurs peuvent s'y procurer des aliments produits ou transformés dans un rayon de 50 km (maximum 100 km) autour de Saint-Jérôme. La tendance de l'alimentation en circuit court ou de proximité devrait s'accroître selon le MAPAQ

[48]. Dans la MRC de La Rivière-du-Nord, où les perspectives de croissance démographique sont parmi les plus fortes au Québec, la proximité du milieu agricole avec les zones urbaines constitue des opportunités pour le développement de la commercialisation en circuit court et de proximité.

TABEAU 12 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION DANS LA MRC (2010)

CATÉGORIE	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
<i>Restaurant</i>	122
<i>Casse-croûte</i>	32
<i>Restaurant de service rapide</i>	43
<i>Restaurant de mets-à-emporter</i>	13
<i>Cabane à sucre- Restaurant</i>	3
<i>Traiteur</i>	17
<i>Brasserie</i>	1
<i>Bar-salon-Taverne</i>	1
Total	232

Source [2]

TABEAU 13 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE DANS LA MRC (2010)

CATÉGORIE	SOUS-CATÉGORIE	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
<i>Entrepôt et distribution</i>	<i>Distributeur/grossiste produits mixtes</i>	6
	<i>Distributeur/grossiste produits carnés</i>	2
	<i>Distributeur/grossiste produits laitiers</i>	2
	<i>Entrepôt de produits végétaux</i>	1
	<i>Distributeur/grossiste de succédanés produits du lait</i>	1
	<i>Distributeur/grossiste fruits et légumes frais</i>	1
<i>Restauration et détaillant</i>	<i>Épicerie, dépanneur, marché, fruits et légumes</i>	76
	<i>Magasin à rayons et friandises</i>	22
	<i>Bar laitier</i>	12
	<i>Hypermarché</i>	11
	<i>Épicerie avec boucherie</i>	10
	<i>Boucherie</i>	9
	<i>Locaux de préparation d'aliments</i>	8
	<i>Confiserie et chocolaterie</i>	7
	<i>Charcuterie et fromagerie</i>	6
	<i>Boulangerie et pâtisserie dépôt</i>	5
	<i>Magasin d'aliments naturels</i>	4
	<i>Poissonnerie</i>	2
	<i>Pâtisserie</i>	2
	<i>Vente d'eau en vrac</i>	1
<i>Santé animale</i>	-	2
Total	-	190

Source [2]

Un sondage des résidents de la zone agricole et des secteurs agroforestiers abordait la question de l'alimentation en circuit court [51]. Environ le tiers des 50 résidents ayant répondu au sondage affirmaient s'approvisionner dans un kiosque à la ferme dans leur secteur et 90% souhaitaient s'approvisionner davantage en produits locaux.

Chez les agriculteurs, 38% des répondants au sondage mentionnaient souhaiter qu'une part plus importante de leurs produits soit mise en marché (transformation, distribution, vente) dans des marchés de proximité [51].

AGROTOURISME ET ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

En comparaison avec les autres MRC de la région des Laurentides⁶, la MRC de La Rivière-du-Nord est celle qui comprend le moins d'entreprises de mise en marché de type "circuit court" et d'activités d'agrotourisme (8 au total, Tableau 15 et Figure 15). Cela correspond à 16% des exploitations ce qui, proportionnellement, n'est pas très loin du 19% pour la région des Laurentides [45]. Dans la zone agricole, le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC désigne que l'agrotourisme est une fonction complémentaire à l'agriculture, à condition de faire partie des usages autorisés au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ) ou de recevoir une autorisation à la suite du dépôt d'une demande d'autorisation à la CPTAQ. L'agrotourisme n'est toutefois pas prévu au SAD pour l'affectation rurale.

Dans un sondage effectué auprès des agriculteurs de la MRC, 58% des répondants affirmaient que l'agrotourisme est une activité compatible avec l'agriculture [51]. Le sondage abordait également la compatibilité d'autres activités complémentaires et, mis à part l'agrotourisme, toutes les activités étaient perçues davantage incompatibles que compatibles (Tableau 14). L'agrotourisme est une fonction complémentaire autorisée au schéma d'aménagement et de développement de la MRC pour l'affectation agricole.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS DU SONDRAGE SUR LA PERCEPTION DE COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES AVEC L'AGRICULTURE

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE	COMPATIBLE		INCOMPATIBLE	
	%	NB	%	NB
Activités récréatives non motorisées (ex. randonnée pédestre, vélo, équitation, etc.)	30,77%	8	69,23%	18
Activités agrotouristiques (ex. visite de fermes, visite de la zone agricole, etc.)	57,69%	15	42,31%	11
Activités récréatives motorisées (VTT, motoneige, etc.)	26,92%	7	73,08%	19
Activités commerciales légères (bureaux, restauration, hébergement, etc.)	19,23%	5	80,77%	21
Activités commerciales lourdes (carrières, sablières, etc.)	11,54%	3	88,46%	23
Activités industrielles (usines, etc.)	11,54%	3	88,46%	23
Activités institutionnelles (recherche, éducation, hôpitaux, centre de soins de santé, etc.)	11,54%	3	88,46%	23
Développement résidentiel	11,54%	3	88,46%	23

Nb = nombre de répondants

Le Marché public de Saint-Jérôme, établi depuis 1863, est considéré comme l'un des plus vieux au Québec [52]. Il s'agit du seul marché public de la MRC étant membre de l'Association des

⁶ À l'exception de la MRC des Pays-d'en-Haut pour laquelle les données n'ont pas été colligées. Sources consultées : [22] [24] [21] [23] [20]

marchés publics du Québec. Les consommateurs peuvent s'y procurer des fruits et légumes produits à l'intérieur et à l'extérieur de la MRC, des plantes, fleurs, produits de l'érable, pains et pâtisseries, et ce, trois jours par semaine, 8 mois par année. La municipalité de Sainte-Sophie a tenu à quelques reprises des journées de marché public à différents endroits, mais aucun marché permanent n'est implanté. Notons toutefois que la municipalité présente un marché de Noël où des produits locaux peuvent être achetés. Le Marché aux puces de Prévost propose également divers produits maraîchers et horticoles et est ouvert les samedis et dimanche en saison.



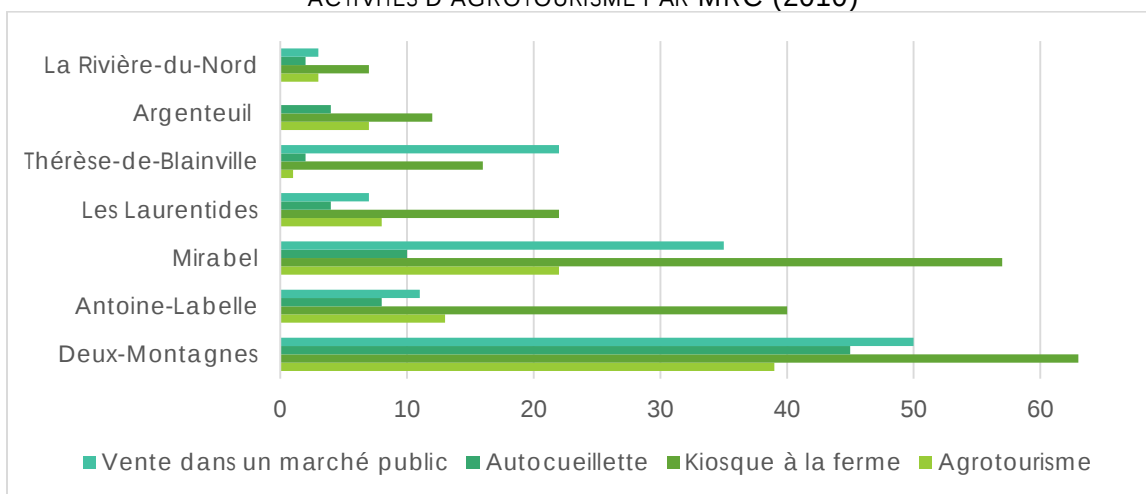
Marché public de Saint-Jérôme

TABEAU 15 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS PROCÉDANT À UNE MISE EN MARCHÉ DE TYPE "CIRCUIT COURT" OU À DES ACTIVITÉS D'AGROTOURISME (2010)

ACTIVITÉ PRINCIPALE	PRODUIT VENDU KIOSQUE FERME	AUTOCUEILLETTE	PRODUIT VENDU MARCHÉ PUBLIC	AGROTOURISME	TOTAL
PAR MUNICIPALITÉ					
Prévost	1	-	-	-	1
Saint-Colomban	1	-	-	-	1
Saint-Hippolyte	1	-	-	1	1
Saint-Jérôme	1	1	-	-	2
Sainte-Sophie	3	1	3	2	3
PAR ACTIVITÉ PRINCIPALE					
Autres fruits	2	1	1	2	2
Bovins laitiers et production laitière	1	1	1	1	2
Acériculture	1				1
Bovins de boucherie	1				1
Culture abritée	1		1		1
Horticulture ornementale	1				1
MRC La Rivière-du-Nord	7	2	3	3	8

[2]

FIGURE 15 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS PROCÉDANT À UNE MISE EN MARCHÉ DE TYPE "CIRCUIT COURT" OU À DES ACTIVITÉS D'AGROTOURISME PAR MRC (2010)



AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

DÉMOGRAPHIE

De 2011 à 2036, les perspectives de croissance démographique prévoient un accroissement de la population de 42,5 % dans la MRC, soit la 3^e plus forte au Québec derrière Mirabel et la MRC de La Jacques-Cartier [53]. Dans un sondage effectué auprès des agriculteurs de la MRC, 96% des répondants ont affirmé que de la diminution de la pression foncière devrait être une action à réaliser en priorité dans la zone agricole [51]. D'un point de vue de la mise en marché, cet accroissement de la population pourrait cependant représenter une opportunité pour le circuit court.

MAIN D'ŒUVRE ET RELÈVE

Selon un sondage effectué auprès des agriculteurs, 81% des répondants affirmaient être fiers du type d'agriculture pratiqué dans la MRC [51]. La main-d'œuvre agricole de la MRC est plus âgée que la moyenne des Laurentides (Tableau 16). Seulement 14 % des exploitations comptent au moins un membre de moins de 40 ans, alors que dans la région des Laurentides, cette proportion est de 21% (Tableau 17). En 2010, plus de 25% des exploitants prévoyaient vendre d'ici 5 ans et parmi eux, 38 % n'avaient pas de relève identifiée (Tableau 18) [3]. Environ 26% des exploitants de la MRC déclarent effectuer plus de 30 heures par semaine rémunérées pour du travail non agricole (Tableau 19). Cette proportion d'agriculteurs à temps partiel est comparable à la donnée régionale. La majorité des exploitants (70%) n'effectue toutefois aucun travail non agricole rémunéré, une proportion plus grande que pour la région des Laurentides [50]. La main-d'œuvre agricole dans la MRC est pour la majorité des exploitations (84%) d'origine familiale (Tableau 20).

TABLEAU 16 : ÂGE MOYEN DES EXPLOITANTS (2016)

TERRITOIRE	NOMBRE TOTAL DES EXPLOITANTS AGRICOLES	ÂGE MOYEN DES EXPLOITANTS AGRICOLES (ANS)	NOMBRE D'EXPLOITANTS AGRICOLES PAR TRANCHE D'ÂGES					
			MOINS DE 35 ANS		35 À 54 ANS		55 ANS ET PLUS	
			NOMBRE	% DU TOTAL	NOMBRE	% DU TOTAL	NOMBRE	% DU TOTAL
Laurentides	1960	53,6	180	9,2	820	41,8	960	49,0
MRC RDN	95	55,0	5	5,3	40	42,1	50	52,6

Source [40]

TABLEAU 17 : EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT AU MOINS UN MEMBRE DE MOINS DE 40 ANS (2010)

MRC	PROPORTIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLLES AYANT AU MOINS UN MEMBRE DE MOINS DE 40 ANS
Les Pays-d'en-Haut	38%
Deux-Montagnes	25%
Mirabel	23%
Argenteuil	21%
Thérèse-De-Blainville	20%
Antoine-Labelle	20%
La Rivière-du-Nord	14%
Les Laurentides	11%
Région des Laurentides	21%

Source : [3]

TABLEAU 18 : EXPLOITATIONS PRÉVOYANT VENDRE ET RELÈVE PRÉVUE (2010)

MUNICIPALITÉ	NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLLES*	NOMBRE D'EXPLOITATIONS PRÉVOYANT VENDRE D'ICI CINQ ANS	RELÈVE CHEZ LES EXPLOITANTS PRÉVOYANT VENDRE D'ICI CINQ ANS	
			RELÈVE PRÉVUE	SANS RELÈVE PRÉVUE
Saint-Colomban	3			
Saint-Jérôme	12	7	4	3
Sainte-Sophie	32	5	4	1
Prévost et Saint-Hippolyte	4	1		1
MRC RDN	51	13	8	5

Source [3]

TABLEAU 19 : TRAVAIL NON AGRICOLE RÉMUNÉRÉ DANS L'ANNÉE CIVILE PRÉCÉDANT LE RECENSEMENT (2016)

TERRITOIRE	AUCUN TRAVAIL NON AGRICOLE RÉMUNÉRÉ		MOINS DE 20H		20-29H		30-40H		40H ET PLUS		EXPLOITANTS * TOTAUX
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
	D'EXPLOITANTS		D'EXPLOITANTS		D'EXPLOITANTS		D'EXPLOITANTS		D'EXPLOITANTS		
MRC RDN	70	70%	0	0%	5	5,3%	15	15,8%	10	10,5%	100
Laurentides	1 220	62%	115	6%	120	6%	240	12%	265	14%	1960

*Statistique Canada ne compte pas seulement les individus enregistrés au MAPAQ, mais bien toute personne qui se dit agriculteur.

Source : [40]

TABLEAU 20 : TYPES DE MAIN-D'ŒUVRE EMPLOYÉS PAR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN FONCTION DE
L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE CELLES-CI (2010)

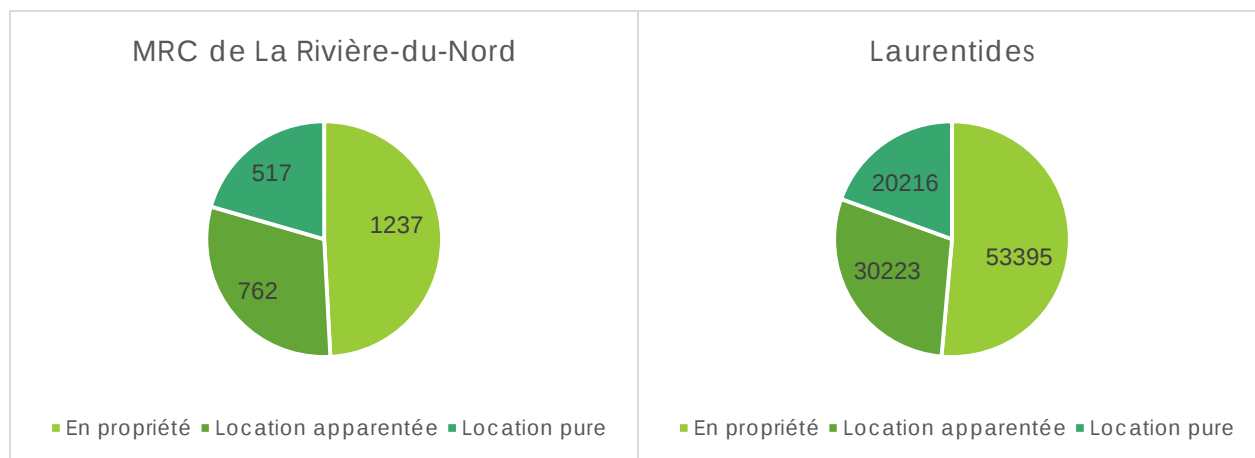
ACTIVITÉ PRINCIPALE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE (NB D'EXPLOITATIONS)	MAIN-D'ŒUVRE NON FAMILIALE (NB D'EXPLOITATIONS)		TOTAL (NB D'EXPLOITATIONS)
		DU QUÉBEC	HORS QUÉBEC	
Poulets et dindons	5	5	0	10
Bovins de boucherie	6	2	0	7
Bovins laitiers	5	1	0	5
Fourrages	3	1	0	4
Autres fruits	4	1	0	4
Culture abritée	4	3	0	4
Porcs	4	1	1	4
Acériculture	3	1	0	3
Légumes	3	2	2	3
Autre activité principale	6	1	1	7
Total	43	18	4	51

Source [3]

STRUCTURE FONCIÈRE

Plus de la moitié des superficies exploitées dans la MRC sont en location, une donnée assez comparable à l'ensemble de la région des Laurentides (Figure 16).

FIGURE 16 : SUPERFICIES EXPLOITÉES SELON LE MODE D'OCCUPATION (HA) (2013)

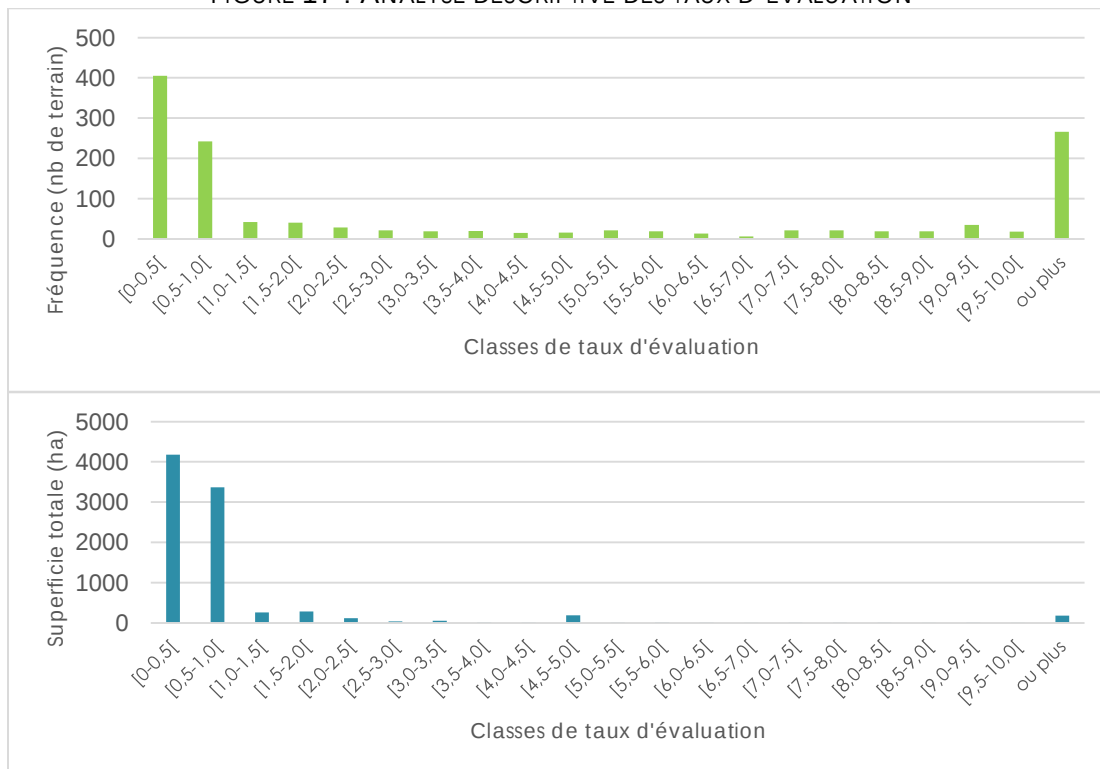


Source [4]

* Superficies enregistrées au MAPAQ en date du 31 décembre 2013 et ayant fait l'objet d'un crédit de taxes foncières en vertu du Programme de crédits de taxes foncières agricoles du MAPAQ. Extraction faite de la base de données du programme en août 2015. Les superficies doivent se trouver en zone agricole décrétee pour faire l'objet d'un crédit de taxes. Une superficie est exploitée en propriété si le propriétaire est un producteur enregistré au MAPAQ et en est l'exploitant. Il est à noter que plusieurs ententes de location sont conclues entre deux entités légales qui sont liées à un même exploitant ou à un individu ayant la même adresse que l'exploitant, ce que nous appelons une location apparentée. Les locations non apparentées sont les locations pures.

La Carte 12 présente les taux d'évaluation des terrains en zone agricole et dans les secteurs agroforestiers, c'est-à-dire leur évaluation foncière en dollar par mètre carré de terrain. On observe des variations significatives du taux d'évaluation sur le territoire. Les terrains évalués à un taux de moins de 0,5\$/m² sont les plus fréquents en termes de nombre d'unités d'évaluation et de superficie occupée (Figure 17). Notons également que les terrains ayant les plus hauts taux d'évaluation (supérieur à 10\$/m²), bien que nombreux, couvrent une petite superficie. Ces plus petits lots sont généralement localisés le long des principaux axes routiers et leur taux d'évaluation supérieur peut être expliqué par leur usage autre qu'agricole (ex : résidentiel).

FIGURE 17 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES TAUX D'ÉVALUATION



CARTE 12 :

TAUX D'ÉVALUATION DES TERRAINS

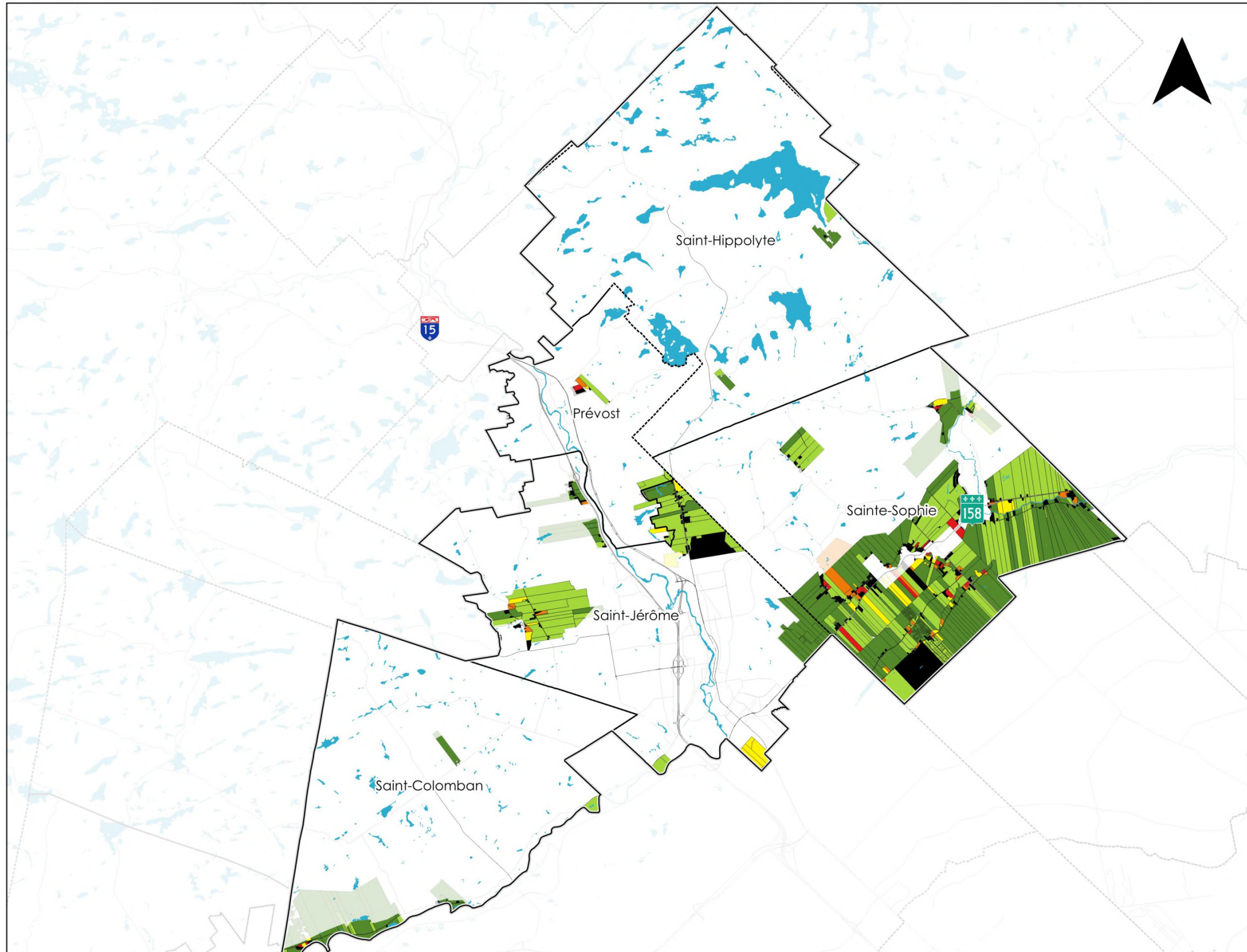
LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Réseau routier

Taux d'évaluation

- 0-0,5
- 0,5-1,0
- 1,0-1,5
- 1,5-2,0
- 2,0-2,5
- 2,5-90

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
Réalisation : Institut des territoires
Date : 7 septembre 2017



AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

MILIEUX NATURELS

La présence de milieux naturels en zone agricole procure de nombreux biens et services écologiques : pollinisation, prédation des espèces nuisibles, contrôle des odeurs, contrôle des inondations, contrôle de l'érosion, etc. La perte de milieux naturels constitue donc un risque de fragmentation des habitats forestiers, créant des îlots boisés isolés peu favorables aux échanges de population. Une analyse des données écoforestières a permis de constater la présence de 50 types écologiques dans la zone agricole et les secteurs agroforestiers de la MRC. Le type écologique est une classification combinant des caractéristiques biologiques et physiques d'un site (végétation, dépôts de surface, drainage, pentes, etc.). Celui-ci prédit qu'elle sera la végétation de fin de succession sur un site donné [54]. Les quatre types écologiques les plus fréquents sont constitués de bétulaies jaunes à sapin et occupent 1 775 ha dans la MRC (Tableau 21). Deux de ces quatre types écologiques, bien présents dans la MRC, sont toutefois relativement rares dans le district écologique 3c (fréquence relative de moins de 1%).

TABLEAU 21 : TYPES ÉCOLOGIQUES LES PLUS FRÉQUENTS DANS LA MRC

TYPE ÉCOLOGIQUE	SUPERFICIE	RARE DANS LE DISTRICT ÉCOLOGIQUE
MJ11 : Bétulaie jaune à sapin et érable à sucre sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	762 ha	Fréquence relative de 1,63%
MJ14 : Bétulaie jaune à sapin et érable à sucre sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique	427 ha	Fréquence relative de 0,09%
MJ12 : Bétulaie jaune à sapin et érable à sucre sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique	367 ha	Fréquence relative de 10,92%
MJ24 : Bétulaie jaune à sapin sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique	319 ha	Fréquence relative de 0,34%

Source [12] [55]

Au total, une trentaine de types écologiques qui sont rares dans le district écologique 3c (fréquence relative de moins de 1%) sont présents dans la MRC et couvrent une superficie totale de 2 063 hectares. La notion de rareté d'un type écologique est donc un élément d'intérêt pour la conservation de ces milieux naturels. La Carte 13 présente les types écologiques les plus rares du district écologique 3c (moins de 1%) qui sont également parmi les plus rares dans la zone agricole et les secteurs agroforestiers de la MRC (moins de 1%). On constate que ceux-ci sont majoritairement dans des secteurs actuellement sous couvert forestier.

QUALITÉ DE L'EAU

Dans la zone agricole de la MRC, aucune station de suivi de la qualité de l'eau n'est exploitée par les organismes de bassins versants ou par le MDDELCC. Toutefois, l'un des tributaires de la rivière du Nord, la rivière Saint-Antoine, dont une partie du bassin versant se retrouve dans la zone agricole, présente des dépassements réguliers des critères de qualité de l'eau pour le phosphore, les coliformes fécaux et les matières en suspension [56]. Aucun suivi de pesticides n'a été effectué par le ministère ou les OBV sur le territoire. Il est à noter que la MRC se retrouve dans des bassins versants en surplus de phosphore, certains producteurs doivent donc exporter les déjections à l'extérieur du territoire.

Les études de Patoine en 2011, de Gangbazo en 2000 et Grimard en 1990 démontrent que la densité animale influence la contamination bactériologique, les concentrations d'azote, de matières en suspension et de phosphore dans les cours d'eau. La densité animale dans la MRC est de 3,25 unités animales à l'hectare cultivé, selon les données de la Fiche d'enregistrement du MAPAQ de 2010. Ainsi, cette forte densité animale est classée comme intensive puisqu'elle surpasse une unité animale à l'hectare cultivé [57]. Les lisiers ne sont toutefois pas tous valorisés à l'intérieur de la MRC.

CHANGEMENTS GLOBAUX

Selon Ouranos, les changements globaux apporteront une augmentation marquée des précipitations en hiver et une augmentation de la période de croissance due à l'augmentation de la température et la fonte précoce de la neige [58]. Le risque d'établissement de nouveaux insectes nuisibles, champignons, bactéries, virus, etc. pourrait s'accroître, de même que la pression de ceux déjà installés au Québec.

Les plantes pérennes pourraient être plus exposées à la mortalité hivernale en raison des températures plus élevées. Le réchauffement automnal ne leur permettrait plus de s'adapter au froid en vue de l'hiver, alors qu'en hiver, la pluie, les redoux hivernaux et la faible couverture de neige augmentent leur taux de mortalité. Certaines espèces pourraient quant à elles être favorisées par ces changements climatiques, tels le maïs et les fourrages, celles-ci étant plus tolérantes à la chaleur, à l'opposé de l'orge et du blé [58]. Les changements globaux pourraient créer de nouvelles opportunités de cultures et un allongement de la saison de culture.

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des conditions climatiques extrêmes pourrait être dommageable pour les cultures, les élevages, de même que pour la qualité de l'eau de surface [58]. La production animale pourrait également être touchée par la diminution de la qualité des cultures fourragères. De plus, leur santé et productivité pourraient être affectées par la hausse de l'intensité et de la répartition des pathogènes et parasites [58]. Puis, la hausse du taux de CO₂ atmosphérique pourrait avoir un impact négatif sur la qualité de la production, notamment la teneur en fer, en zinc ou en protéines selon les espèces de plantes. À l'inverse, cette hausse pourrait augmenter le taux de croissance des plantes [58].

AGROENVIRONNEMENT

En 2016, on dénombrait 27 exploitations agricoles possédant un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), selon Statistique Canada. Un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) détermine pour chaque parcelle d'une exploitation la culture pratiquée et la limitation de l'épandage de matières fertilisante [2]. Les pourcentages d'adoption des pratiques par les agriculteurs sont comparables à la région des Laurentides, mais davantage de superficies seraient préparées pour les semis ou auraient des résidus de culture laissés en surface dans la MRC, selon Statistique Canada (Tableau 22 et Tableau 23). Selon un sondage effectué auprès des agriculteurs, 21 répondants sur 26 déclaraient ne pas être membres d'un club-conseil en agroenvironnement (CCAÉ) [51]. Parmi les raisons expliquant la non-adhésion à un CCAÉ, 42% des répondants mentionnaient ne pas avoir besoin d'un CCAÉ et 37% disaient ne pas savoir ce qu'est un CCAÉ.

TABEAU 22 : PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES ADOPTÉES

PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES	NOMBRE DE FERMES DÉCLARANTES			
	2001	2006	2011	2016
Rotation des cultures	22	25	19	n/d
Alimentation ou pâturages hivernaux dans les champs	n/d	n/d	9	5
Pâturage en rotation	n/d	16	16	9
Engrais vert pour enfouissement	10	9	11	7
Cultures de couverture d'hiver	3	3	4	3
Planification de la gestion des éléments fertilisants	n/d	n/d	11	n/d
Brise-vent ou coupe-vent	3	17	11	8
Bandes riveraines	n/d	18	17	n/d

Sources : [43] [42] [41] [40]

TABEAU 23 : DONNÉES AGROENVIRONNEMENTALES (2010)

	MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD		LAURENTIDES	
	Nb	%	Nb	%
Exploitations ayant un PAEF (MAPAQ)	27	53 %	630	50 %
Exploitations procédant à un travail minimum du sol (MAPAQ)	9	18 %	323	26 %
Exploitations ayant des brise-vents (Statistique Canada)	11	15 %*	299	22 %*
	HA	%	HA	%
Superficie où la plupart des résidus de culture sont laissés en surface (Statistique Canada)	816	50 %*	5 942	15 %*
Superficie préparée pour semis (Statistique Canada)	1 618		38 348	

Source [3]

* Pourcentage calculé en fonction des 72 exploitations sur Statistique Canada

CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES ET ANTHROPIQUES

La Carte 15 illustre les contraintes à l'agriculture de nature environnementale et anthropique. Dans les contraintes environnementales, rappelons que 19% de la zone agricole est constituée de milieux humides et que des zones inondables sont également présentes. La gestion et la protection des milieux aquatiques, humides et riverains sont assurées par divers paliers gouvernementaux et encadrées par plusieurs lois et règlements. Le MDDELCC est entre autres à la charge de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques. En vertu de l'article 22 de la LQE, tous les travaux, ouvrages et activités exécutés dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, un lac, un

marais, un marécage, un étang ou une tourbière sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation.

En vertu de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC accomplit son devoir soit, le rétablissement de l'écoulement normal des eaux des cours d'eau, lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens. Les MRC peuvent donc réaliser des travaux permettant la création, l'aménagement ou l'entretien d'un cours d'eau et adopter des règlements afin de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau [59].

Aux abords de la rivière de L'Achigan, une superficie de 4 208 010 mètres carrés (421 ha) de sol est à risque de glissement de terrain, une autre contrainte à l'agriculture. D'autres aires à risque d'origines anthropiques sont présentées sur la carte, dont le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie.

Certaines contraintes à la remise en culture des friches sont également présentes. Le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) interdit le déboisement à des fins de mise en culture dans certaines municipalités du Québec, dont celles de la MRC, sauf si le site a été cultivé au moins une fois entre 1990 et 2004, ou si sa superficie est inférieure à un hectare. Il demeure possible de déboiser une superficie pour la remettre en culture, en échange du reboisement d'une superficie équivalente. Toutefois les règlements municipaux relatifs à la coupe forestière doivent être respectés.

PAYSAGES

Le paysage résulte des interactions entre le territoire et les individus ou groupes d'individus qui l'habitent ou le transforment. Son état évolue constamment, influencé par les forces socioéconomiques et leur modification. De plus, l'appréciation des composantes du paysage et leur valeur diffèrent d'un individu ou groupe d'individus à un autre qui l'observent à travers leur propre filtre culturel et leurs connaissances. Ainsi, le sondage révèle une différence de perception des répondants quant à l'évolution de la qualité du paysage agricole selon leur groupe d'appartenance (agriculteur vs non-agriculteur).

Les paragraphes suivants présentent une brève analyse visuelle des principaux secteurs agricoles du territoire par un regard expert. Ils informent des principaux éléments d'intérêt ou de discordance dans une perspective de mise en valeur du territoire. Cette analyse visuelle pourrait être croisée avec d'autres regards, particulièrement ceux des agriculteurs et résidents du territoire afin d'en valider les éléments ou de les bonifier. La Carte 14 illustre l'expérience des paysages agricoles dans la MRC selon une analyse réalisée par une architecte paysagiste.

VALLÉE DE BELLEFEUILLE

PRINCIPAUX SEGMENTS ROUTIERS DU SECTEUR

- rue Saint-Camille
- rue des Lacs

DESCRIPTION

Depuis le versant ouest de la vallée, le parcours sinueux de la rue Saint-Camille présente de belles percées visuelles sur les parcelles agricoles, leurs ondulations suscitant l'intérêt du visiteur. Toutefois, les résidences et bâtiments commerciaux qui bordent la rue témoignent de la progression de la frange périurbaine. Le patrimoine agricole bâti est intéressant, mais des éléments disparaissent. Le parcours depuis la rue des Lacs à l'est offre des panoramas sur quelques fermes, les parcelles agricoles et les pentes boisées. Ce secteur comprend des formes d'occupation ancienne qui confèrent à son paysage un intérêt patrimonial, mais fragile.

FORCES

- Caractère champêtre
- Relief et parcours sinueux de la rue Saint-Camille
- Percées visuelles et panoramas sur diverses composantes du paysage agricole (bâtiments de ferme, champs, pâturages, bois, animaux d'élevage)
- Activités agricoles diverses (culture du foin, élevage de bovins, écurie, poulailler)

FAIBLESSES

- Résidences et commerces disparates en bordure de la rue Saint-Camille
- Absence de réglementation protégeant les attraits paysagers de ce secteur



Panorama depuis rue des Lacs



Grange ancienne et silo de bois (disparu en 2017) sur la rue Saint-Camille

PLAINE DE SAINTE-SOPHIE

PRINCIPAUX SEGMENTS ROUTIERS DU SECTEUR

- Route 158 (Saint-Jérôme et Sainte-Sophie)
- Chemin de l'Achigan sud
- Chemin Val-des-Lacs
- 1^{ère} rue
- 2^e rue
- 4^e rue
- Montée Masson
- Montée Morel

DESCRIPTION

Les paysages agricoles de ce vaste secteur au relief relativement plat témoignent des grandes mutations qui ont marqué l'agriculture des basses-terres du Saint-Laurent depuis la deuxième moitié du XX^e siècle : déprise agricole et croissance de la friche à la limite du territoire urbain de Saint-Jérôme, champs en grandes cultures à l'est le long de la route 158 et la Montée Masson, concentration de fermes avicoles modernes sur les 1^{ère} et 2^e rue. La présence de plusieurs fermes équestres participe à la spécificité et l'intérêt du paysage agricole. Deux segments routiers retiennent l'attention, la 4^e rue où le caractère champêtre est plus intime et le Chemin de l'Achigan Sud dont le parcours sinueux favorise la découverte progressive des lieux.

FORCES

- Diversité des vues et profondeurs de champ
- Vue lointaine sur les basses collines laurentiennes depuis la montée Masson
- Parcours sinueux du chemin de l'Achigan Sud
- Dynamisme et diversité des activités agricoles (grande culture, écurie, poulailler)

FAIBLESSES

- Diversité d'usages non agricoles
- Caractère banal des bâtiments agricoles modernes notamment des fermes avicoles
- Intégration architecturale peu harmonieuse des bâtiments
- Peu de patrimoine agricole bâti



Ferme avicole 2^e rue



Vue sur les basses collines laurentiennes depuis la montée Masson

CHEMIN AUBIN, SAINTE-SOPHIE

PRINCIPAUX SEGMENTS ROUTIERS DU SECTEUR

- Chemin Aubin
- Montée Morel

DESCRIPTION

Ce secteur comprend un patrimoine d'intérêt sur le plan agricole et naturel. Son paysage agricole a relativement peu évolué depuis le siècle dernier, on y observe des champs de foin, pâturages, bois, quelques maisons de fermes, des bâtiments agricoles anciens (grange, cabane à sucre). Depuis la montée Morel, on aperçoit au fond d'un pâturage la silhouette d'un orme, rare témoin du paysage agricole ancien. Aussi, les pratiques agricoles traditionnelles du secteur ont façonné un paysage favorable à la présence d'oiseaux en péril (hirondelle rustique, goglu et sturnelle des prés) qui dépendent de la présence des pâturages. À ce titre, ce secteur pourrait répondre aux objectifs du paysage humanisé, une aire protégée inscrite à la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

FORCES

- Caractère champêtre et intime des lieux
- Persistance du parcellaire ancien
- Patrimoine bâti agricole
- Composantes paysagères du territoire favorables à une biodiversité spécifique et menacée

FAIBLESSES

- Petit territoire (environ 136 ha) isolé et entouré d'une frange périurbaine étalée



Pâturage et orme Montée Morel



Ferme et bâtiments agricoles anciens sur le chemin Aubin

BOULEVARD DES HAUTEURS, SAINT-JÉRÔME

PRINCIPAL SEGMENT ROUTIER DU SECTEUR

- Boulevard des Hauteurs

DESCRIPTION

Le paysage agricole de ce secteur enclavé a évolué vers des pratiques agricoles intensives. Parcouru depuis le nord, le segment routier en pente descendante est cadré de bois et friches. Depuis un point haut, un panorama s'ouvre sur le paysage agricole, le centre urbain de Saint-Jérôme est visible à l'arrière-plan. Au milieu du parcours, les silos d'une ferme laitière moderne dominent des champs de maïs-grain. De grands arbres filtrent le regard sur les bâtiments agricoles. Tout au long de ce segment routier, le paysage forestier et agricole est interrompu ici et là par une enfilade d'habitations résidentielles et quelques commerces qui ferment la vue sur le paysage.

FORCES

- Caractère forestier au nord et agricole au sud
- Panoramas sur le paysage agricole
- Percée visuelle lointaine
- Présence d'une activité agricole dynamique (ferme laitière)
- Émergence de nouvelles activités agricoles (bleuetière)

FAIBLESSES

- Secteur enclavé
- Cultures peu diversifiées
- Habitations résidentielles en bordure de la route
- Peu de patrimoine agricole bâti



Ferme laitière et champ de maïs sur le boulevard des Hauteurs à Saint-Jérôme



Champ de maïs et séchoirs à grain

SECTEUR AGRICOLE BORDANT LA RIVIÈRE DU NORD, SAINT-JÉRÔME ET SAINT-COLOMBAN

PRINCIPAUX SEGMENTS ROUTIERS DU SECTEUR

- Boulevard du Grand Héron, Saint-Jérôme
- Chemin de la Rivière-du-Nord, Saint-Colomban

DESCRIPTION

Le territoire agricole qui borde la rivière du Nord est fragmenté. Il comprend des espaces agricoles protégés à la limite ouest de Saint-Jérôme et à l'extérieur de la zone agricole à l'ouest de Saint-Colomban. Ils n'en constituent pas moins des paysages agricoles intéressants. On observe des activités agricoles diverses (champs en culture, quelques pâturages) et d'agroforesterie, bâtiments agricoles anciens et quelques points de vue sur les rives de la rivière du Nord.

FORCES

- Caractère forestier à l'ouest
- Patrimoine bâti agricole
- Panoramas sur les champs
- Percée visuelle sur les rives de la rivière du Nord

FAIBLESSES

- Territoire agricole fragmenté et distribué le long des segments routiers dont une partie est hors zone agricole
- Peu de fermes



Ferme ancienne et champ, boulevard du Grand-Héron Saint-Jérôme



Vue sur la rivière du Nord, Saint-Colomban

AUTRES SECTEURS AGRICOLES D'INTÉRÊT DU TERRITOIRE

PRINCIPAUX SEGMENTS ROUTIERS DU SECTEUR

- Chemin du Lac-Écho et rue Joseph, Prévost
- Montée Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme

DESCRIPTION

Deux secteurs agroforestiers comprennent des composantes paysagères d'intérêt. Ces petits espaces enclavés composent des reliquats de formes d'occupations anciennes. Sur le Chemin du Lac-Écho à Prévost, à proximité du noyau villageois, la vue sur une ferme ancienne, ses champs de foin et les collines à l'arrière-plan constitue un paysage rare et fragile. De même, le panorama sur les pâturages depuis la montée Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme offre une vue unique depuis le coteau vers les basses collines.

FORCES

- Panoramas sur le paysage agricole
- Persistance du parcellaire ancien des secteurs d'intérêt
- Patrimoine agricole bâti

FAIBLESSES

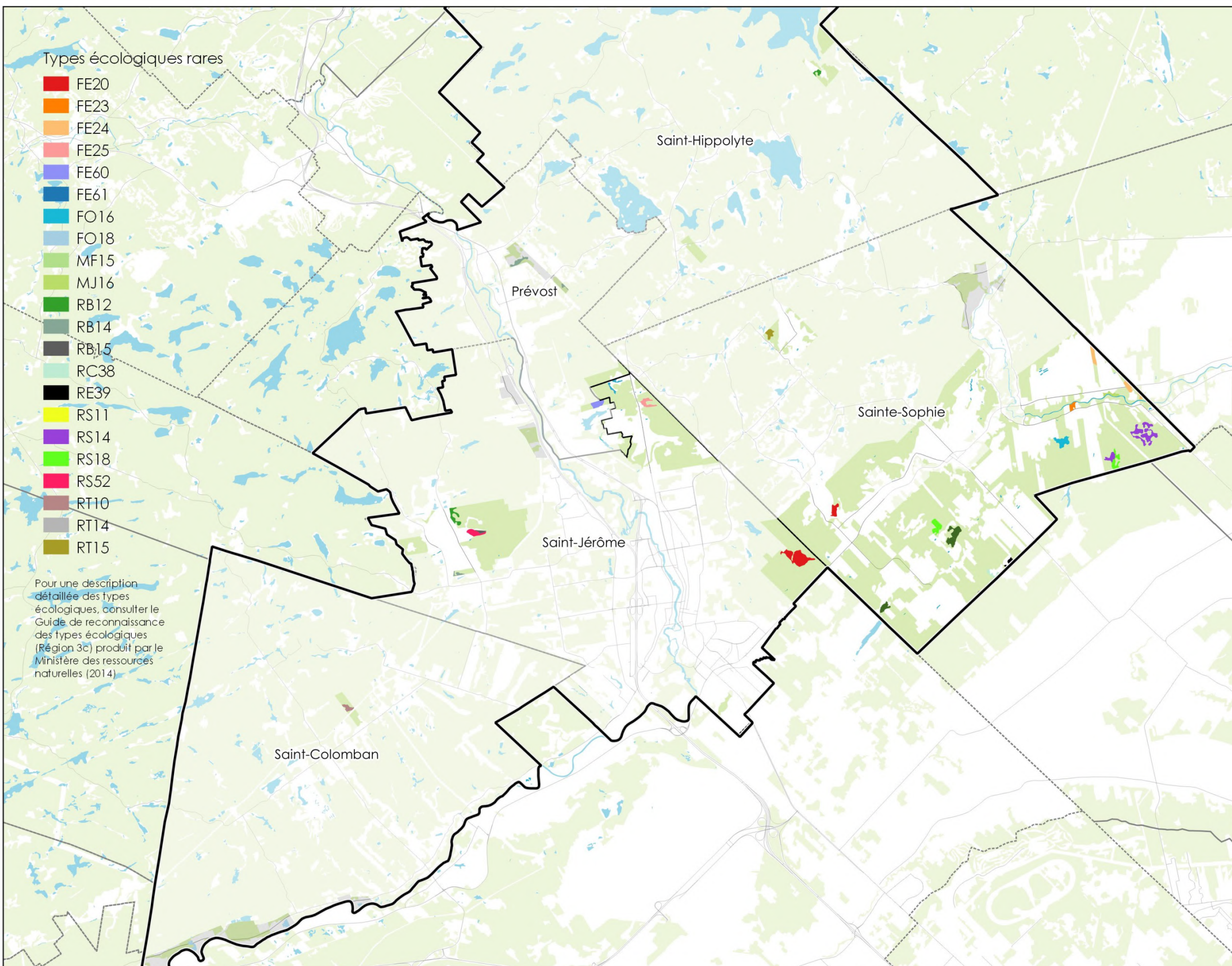
- Territoire agricole enclavé et non protégé
- Activités agricoles peu diversifiées
- Pression de développement urbain



Grange ancienne et champ de foin, Chemin du Lac-Écho, Prévost



Vue sur pâturage, Montée Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme



CARTE 13 : TYPES ÉCOLOGIQUES RARE DANS LA MRC ET DANS LE DISTRICT ÉCOLOGIQUE 3C

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Réseau routier
- Couvert forestier

0 2 4 6 8 km

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
Types écologiques : MFFP, 2016
Zone agricole : CPTAQ, 2017
Réalisation : Institut des territoires
Date : 7 août 2017



CARTE 14 :

EXPÉRIENCE DES PAYSAGES AGRICOLES

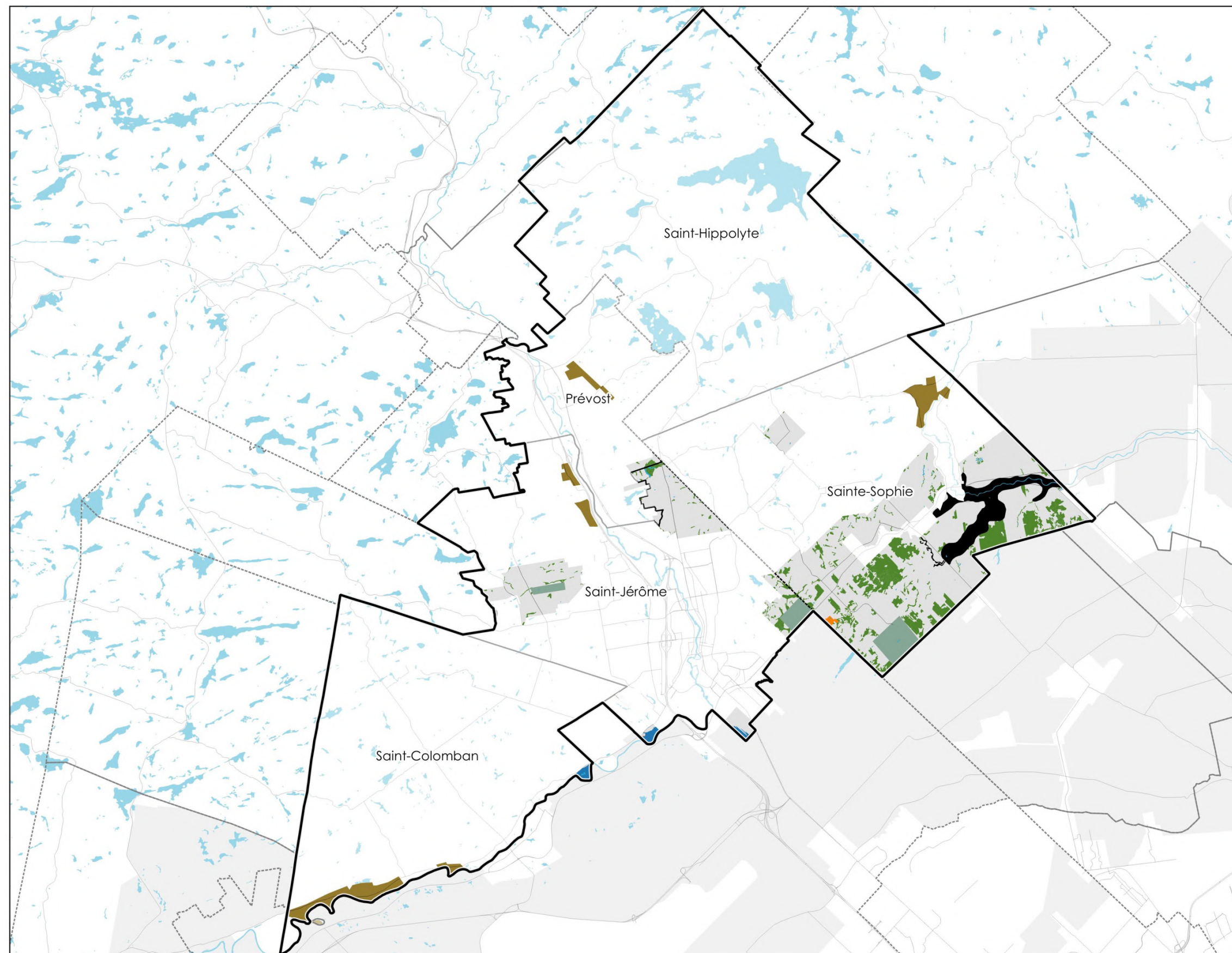
LÉGENDE



Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Limites MRC et municipalités : MERN, 2017
 Zone agricole, inclusions et exclusions :
 CPTAQ, 2017
 Plans d'eau : MERN, 2015
 Réseau routier : MERN, 2016
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 7 août 2017



1. Vallée de Bellefeuille
2. Plaine de Sainte-Sophie
3. Secteur Chemin Aubin
4. Secteur Boul. des Hauteurs
5. Secteur rivière du Nord
6. Autres secteurs d'intérêt



CARTE 15 : CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES

LÉGENDE

- MRC de La Rivière-du-Nord
- Municipalités
- Réseau routier
- Zone agricole et secteurs agro
- Milieux humides
- Ligne électrique

Contraintes

- Risque - origines anthropiques
- Risque - origines naturelles
- Zones inondables
- Glissement de terrain

0 2 4 6 8 km

Projection : NAD83(CSRS) / MTM zone 8
 Zone agricole : CPTAQ, 2017
 Milieux humides : CIC et MDDELCC, 2016
 Réalisation : Institut des territoires
 Date : 7 août 2017



AGRICULTURE ET GOUVERNANCE

COLLABORATEURS AGRICOLES

Le système agricole de la MRC comprend divers intervenants agricoles présentés à la Figure 18 et au Tableau 24.

FIGURE 18 : COLLABORATEURS DU SYSTÈME AGRICOLE DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

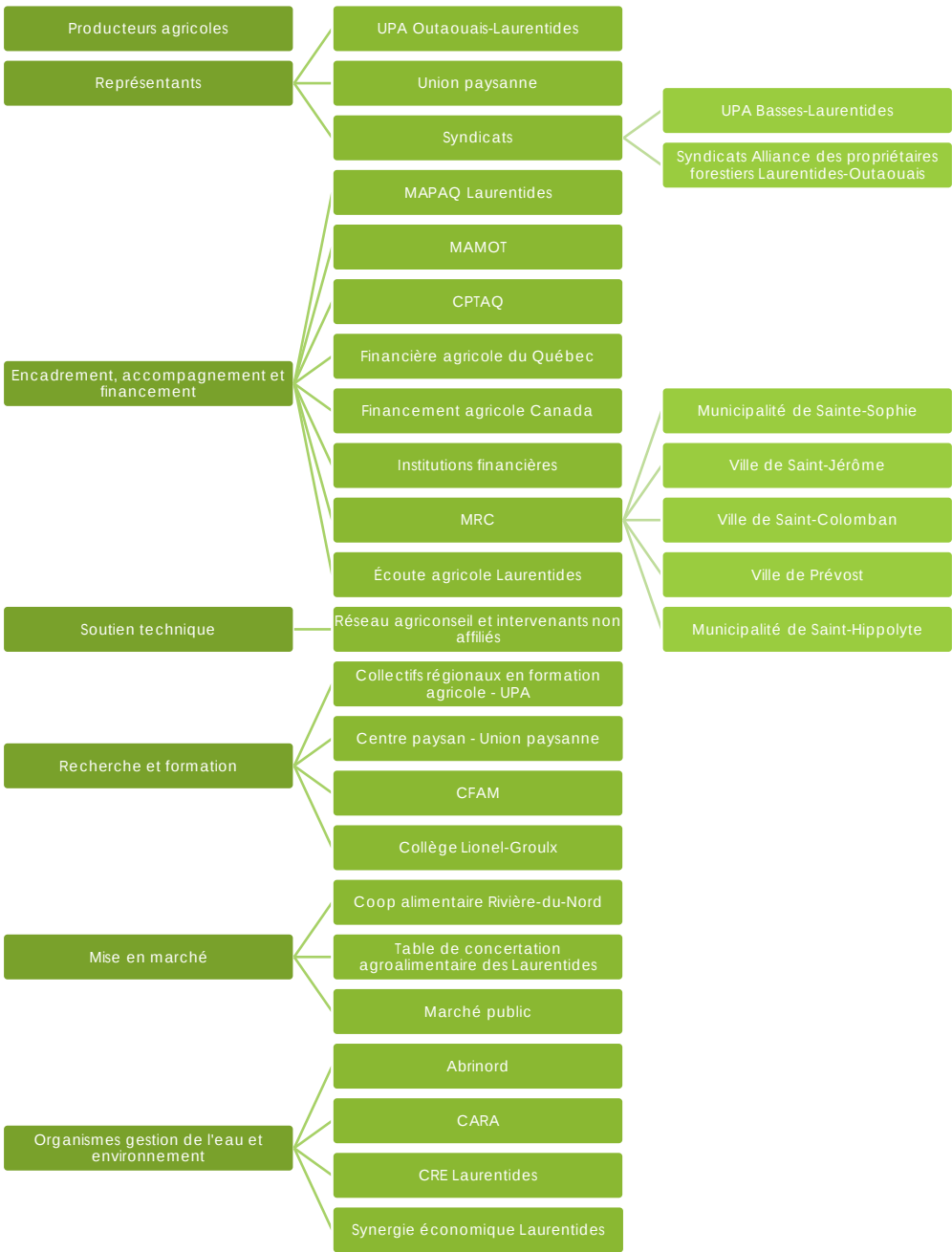


TABLEAU 24 : DESCRIPTION DES COLLABORATEURS AGRICOLES

NOM	DESCRIPTION
UPA Outaouais-Laurentides	Promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres.
Union paysanne	Regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture paysanne et de la souveraineté alimentaire.
Syndicats UPA Basses-Laurentides	L'UPA Basses-Laurentides dessert les territoires de la MRC de Thérèse-de-Blainville et de la MRC de La Rivière-du-Nord (représente les producteurs et productrices agricoles)
Syndicats Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais	Organisme à but non lucratif dont le rôle est de représenter les producteurs forestiers et aider au développement de la forêt privée
MAPAQ-Laurentides	Influence et appuie l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable
MAMOT	Appuyer l'administration et le développement des municipalités, des régions et de la métropole en favorisant une approche durable et intégrée
CPTAQ	Garantir pour les générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles, de par la protection du territoire agricole et introduire cet objectif au cœur des préoccupations du milieu
Financière agricole du Québec	Offre du financement et des assurances pour les entreprises agricoles du Québec
Financement agricole Canada	Offre du financement pour les entreprises agricoles
MRC de La Rivière-du-Nord	Une MRC regroupe toutes les municipalités d'un même territoire d'appartenance et voit à l'aménagement de son territoire, notamment en élaborant un schéma d'aménagement et de développement
Municipalité de Sainte-Sophie	Gérer les activités réalisées sur le territoire de Sainte-Sophie, notamment en zone agricole. Appliquer les règlements d'urbanismes tel que le zonage. Rôle sur les aspects financiers de la pratique agricole
Ville de Saint-Jérôme	Gérer les activités réalisées sur le territoire de Saint-Jérôme, notamment en zone agricole. Appliquer les règlements d'urbanismes tel que le zonage. Rôle sur les aspects financiers de la pratique agricole
Ville de Saint-Colomban	Gérer les activités réalisées sur le territoire de Saint-Colomban, notamment en zone agricole. Appliquer les règlements d'urbanismes tel que le zonage. Rôle sur les aspects financiers de la pratique agricole
Ville de Prévost	Gérer les activités réalisées sur le territoire de Prévost, notamment en zone agricole. Appliquer les règlements d'urbanismes tel que le zonage. Rôle sur les aspects financiers de la pratique agricole
Municipalité de Saint-Hippolyte	Gérer les activités réalisées sur le territoire de Saint-Hippolyte, notamment en zone agricole. Appliquer les règlements d'urbanismes tel que le zonage. Rôle sur les aspects financiers de la pratique agricole
Écoute agricole Laurentides	Offrir de l'aide psychologique aux agriculteurs
Réseau agriconseil et intervenants non affiliés	Clubs-conseils en agroenvironnement. Accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agroenvironnementales, telle que l'amélioration de la gestion des matières fertilisantes, etc.
Collectifs régionaux en formation agricole, Centre paysan, CFAM, Collège Lionel-Groulx	Offre de divers programmes de formation en agriculture.
Coop alimentaire Rivière-du-Nord	Promouvoir l'achat de produits locaux et contribuer au développement d'une agriculture et d'une alimentation de proximité dans une perspective de développement durable, d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire.
Table de concertation agroalimentaire des Laurentides (TCAL)	Voit à la promotion, au soutien et à la réalisation de projets liés aux enjeux de l'industrie agroalimentaire en concertation avec les acteurs régionaux
Marché public de Saint-Jérôme	Lieu de rendez-vous des producteurs maraîchers de la région et de l'extérieur

<i>Abrinord</i>	<i>Organisme de bassin versant de la Rivière du Nord (gestion intégrée de l'eau)</i>
<i>CARA</i>	<i>Organisme de Bassin Versant responsable du bassin versant L'Assomption (gestion intégrée de l'eau)</i>
<i>CRE Laurentides</i>	<i>Conseil régional de l'environnement des Laurentides (protection de l'environnement et promotion du développement durable)</i>
<i>Synergie économique Laurentides</i>	<i>Maximiser la réduction des matières résiduelles et des gaz à effet de serre produits par les entreprises des Laurentides. Offrir l'occasion de réaliser des économies importantes grâce à la réutilisation des résidus rejetés par d'autres entreprises du territoire.</i>

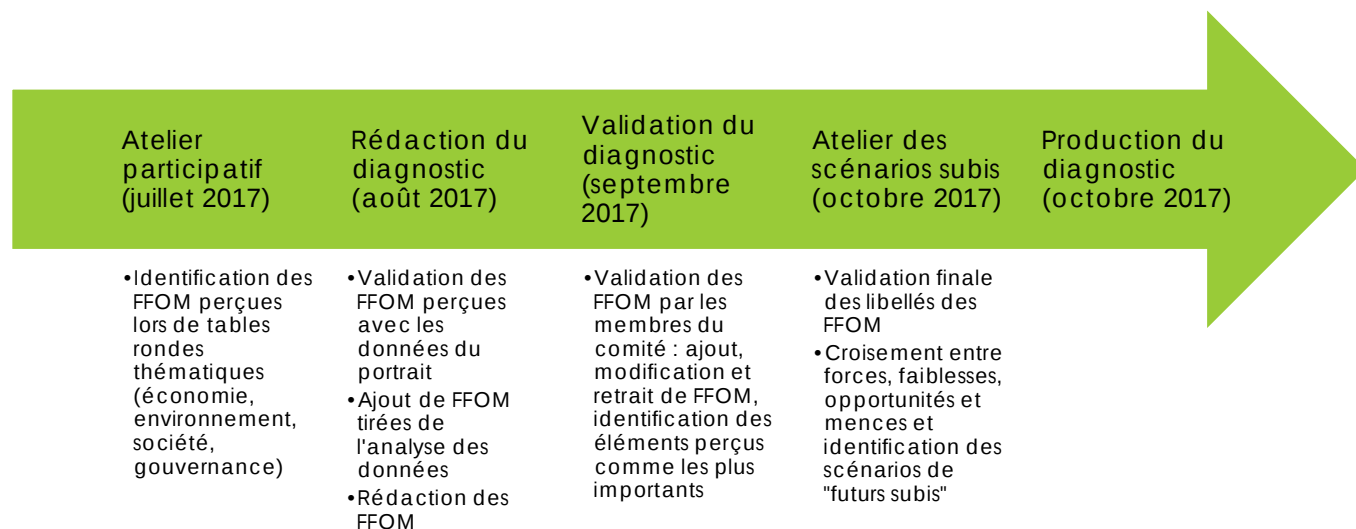
Sources : [60] [61] [62] [63] [64] [65] [66] [67] [68] [69] [70] [71] [72] [73] [74] [75] [76] [77] [78] [79] [80] [81]

Un sondage effectué auprès des agriculteurs de la MRC a révélé que les services de planification financière et les services-conseils sont jugés comme étant « très importants » pour 71% des répondants [51]. Le tiers des répondants estiment que les services d'aide psychologiques sont moyennement importants ou très importants. Dans le cadre de leurs activités agricoles, les ressources le plus consultées sont les associations syndicales, le MAPAQ, les réseaux sociaux, les agronomes. Au niveau de leurs besoins, les répondants au sondage ont indiqué leur intérêt à obtenir de l'information pour l'amélioration de leurs pratiques culturales, sur la transformation de produits à la ferme et sur la vente de produits dans une épicerie ou commerce de quartier.

SECTION 2 : DIAGNOSTIC

Le diagnostic du PDZA s'appuie sur les données présentées dans le portrait, ainsi que sur les résultats du sondage des résidents et agriculteurs. Dans le diagnostic, les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) relatives aux activités, au territoire et aux acteurs agricoles sont identifiées. La démarche d'élaboration du PDZA est illustrée à la Figure 19.

FIGURE 19 : DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC



TABEAU 25 : FORCES DU TERRITOIRE, DES ACTIVITÉS ET DES ACTEURS AGRICOLES

1	Proximité de la zone agricole avec les détaillants, les services et la clientèle
2	Nombreux milieux naturels pour assurer les biens et services écologiques
3	Proportion d'agrotransformateurs parmi les plus élevée de la région
4	Qualité de certains paysages contribuant à la qualité de vie
5	Volonté des agriculteurs à faire davantage de mise en marché en circuits courts
6	Sentiment de fierté des agriculteurs
7	Contexte de révision du SAD (intégration du PDZA)
8	Présence de plusieurs organisations promouvant l'agroenvironnement
9	Leadership dans la production de poulets
10	Expérience et savoir-faire des exploitants
11	Production maraîchère dynamique
12	Production en serre dynamique
13	Présence du Fonds de valorisation agricole

TABLEAU 26 : FAIBLESSES DU TERRITOIRE, DES ACTIVITÉS ET DES ACTEURS AGRICOLES

1	Certains paysages peu attrayants pour les résidents et touristes - dégradation localisée des paysages : industries, entreposage, terrains en spéculation, etc.
2	Absence de plan de conservation des milieux naturels permettant de mieux planifier le développement de la zone agricole
3	Peu d'interactions entre le monde agricole et les diverses initiatives agrocommunautaires et urbaines
4	Intérêt inégal des agriculteurs envers les pratiques agroenvironnementales
5	Absence de relève pour certains exploitants prévoyant se départir de leur entreprise
6	Présence de zonages municipaux dans la zone agricole ne permettant pas des initiatives d'agrotourisme
7	Difficulté d'obtenir et de retenir une main-d'œuvre qualifiée ou non
8	Perception des pratiques municipales (règlementation, appuis) comme trop coercitives et pas assez accompagnatrices
9	Perception, du point de vue de l'agriculteur, de l'utilisation de la zone agricole comme une réserve foncière par des titulaires de charge publique
10	Manque de leadership et de synergie entre le monde agricole et économique
11	Faible taux d'occupation de la zone agricole
12	Marché public de Saint-Jérôme peu intégré aux autres activités événementielles
13	Peu d'entreprises faisant de la mise en marché en circuits courts
14	Faible culture forestière et faible intérêt à la valorisation forestière
15	Diminution du nombre d'exploitations et du nombre de têtes de bétail
16	Agrotourisme peu développé
17	Âge moyen des exploitants élevé - peu de membres de moins de 40 ans
18	Présence de détresse psychologique, longues semaines de travail
19	Proportion des exploitants prévoyant vendre leur exploitation d'ici 5 ans (environ 25% en 2010)
20	Vulnérabilité des eaux souterraines à la contamination
21	Économie circulaire non optimisée en agriculture (e.g. fumier de cheval vers les agriculteurs)
22	Absence d'identité agricole dans la MRC et agriculture peu valorisée
23	Présence de nombreux usages et activités non agricoles en zone agricole
24	Problématique d'érosion des sols à Sainte-Sophie (sols légers)
25	Lots subdivisés (spéculation) avant le 1er décret de la CPTAQ de novembre 1978

TABLEAU 27 : OPPORTUNITÉS

1	Présence de friches ayant un potentiel de remise en culture
2	Tendance de l'alimentation en circuits courts conjuguée avec le nombre élevé de commerces
3	Présence de boisés inexploités pouvant être valorisés ou protégés
4	Vague des néoruraux qui pourraient cultiver sur des petites superficies
5	Émergence de nouveaux moyens de commercialisation
6	Proximité avec des écoles d'agriculture
7	Loi sur les milieux humides prévoyant la production de plans régionaux
8	Tendance de l'agriculture urbaine pouvant être utilisée comme moteur d'éducation et de promotion
9	Émergence d'initiatives d'agriculture urbaines commerciales
10	Journées Portes Ouvertes de l'UPA (nouveaux circuits d'agrotourisme)
11	Consommation de poulet en hausse
12	Perspectives de croissance démographique - augmentation de la clientèle locale
13	Augmentation des unités thermiques (changements climatiques) - nouvelles cultures possibles

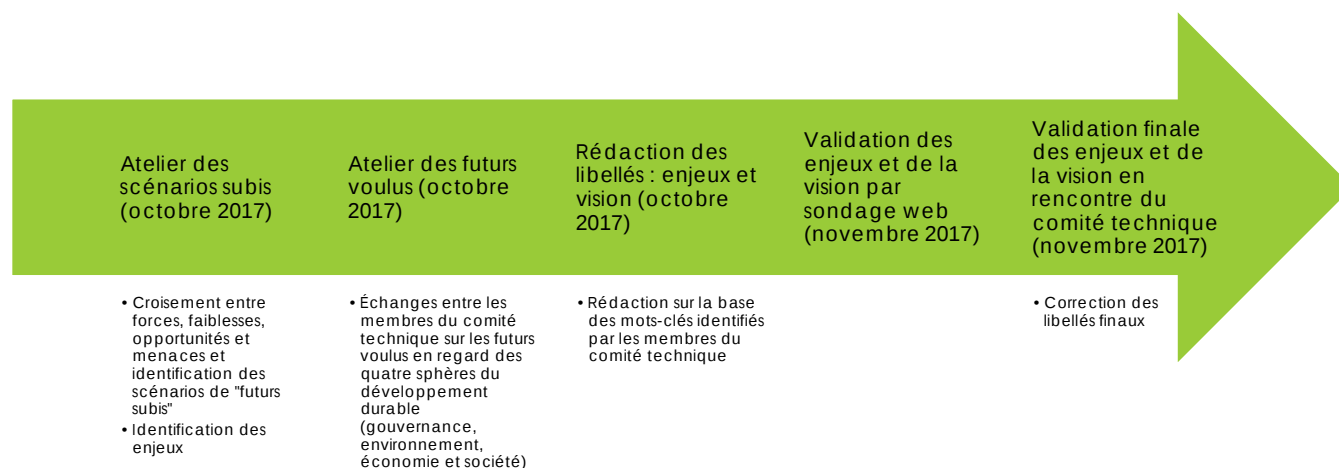
TABLEAU 28 : MENACES

1	Accès aux terres pour la relève est difficile
2	Pression démographique sur la zone agricole et les secteurs agroforestiers
3	Spéculation foncière (présence de plusieurs non-exploitants)
4	Cadre réglementaire et légal insuffisant pour dynamiser la zone agricole et protéger les secteurs agroforestiers (agroenvironnement, dézonage, fiscalité. etc.)
5	Commercialisation circuits courts en grandes surfaces difficile (normes contraignantes)
6	Tendance de l'augmentation des cultures annuelles sans mesure de conservation du sol (impacts environnementaux potentiels)
7	Changements globaux : hausse des précipitations (érosion), apparition d'insectes nuisibles
8	Apparition de nouvelles maladies (ex : laryngotrachéite infectieuse (LTI) aviaire)
9	Suspension des transferts de quotas dans le marché de la volaille qui en limite le développement

SECTION 3 : ENJEUX ET VISION

La démarche d'élaboration des enjeux et de la vision du PDZA est illustrée à la Figure 20. Les enjeux et la vision se sont construits à partir du diagnostic, d'échanges entre les intervenants agricoles, de l'exploration des futurs possibles et de l'identification d'un futur souhaité pour l'agriculture dans la MRC.

FIGURE 20 : DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES ENJEUX ET DE LA VISION



ENJEUX

Les enjeux représentent les préoccupations majeures relatives à l'agriculture dans la MRC [82]. Sept enjeux ont été identifiés par les acteurs agricoles :

- La **valorisation** et la **reconnaissance** de l'agriculture
- L'**occupation dynamique** de la zone agricole
- La **cohabitation** harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles
- Le maintien de la qualité des **paysages** agricoles
- La pluralité et la **vitalité** des entreprises agricoles et de leur relève⁷
- Le maintien des **biens et services écologiques**⁸
- La **mise en marché de proximité** des produits agricoles

⁷ Pluralité et vitalité des entreprises : maintien d'un certain nombre et d'une variété d'entreprises, entreprises rentables et dynamiques, ayant une relève identifiée et ayant accès à la main-d'œuvre

⁸ Biens et services écologiques : ensemble des bénéfices, qu'ils soient sociaux, économiques, sanitaires ou encore spirituels, que tire l'être humain du capital naturel, de sa gestion, de sa préservation jusqu'à sa création

VISION

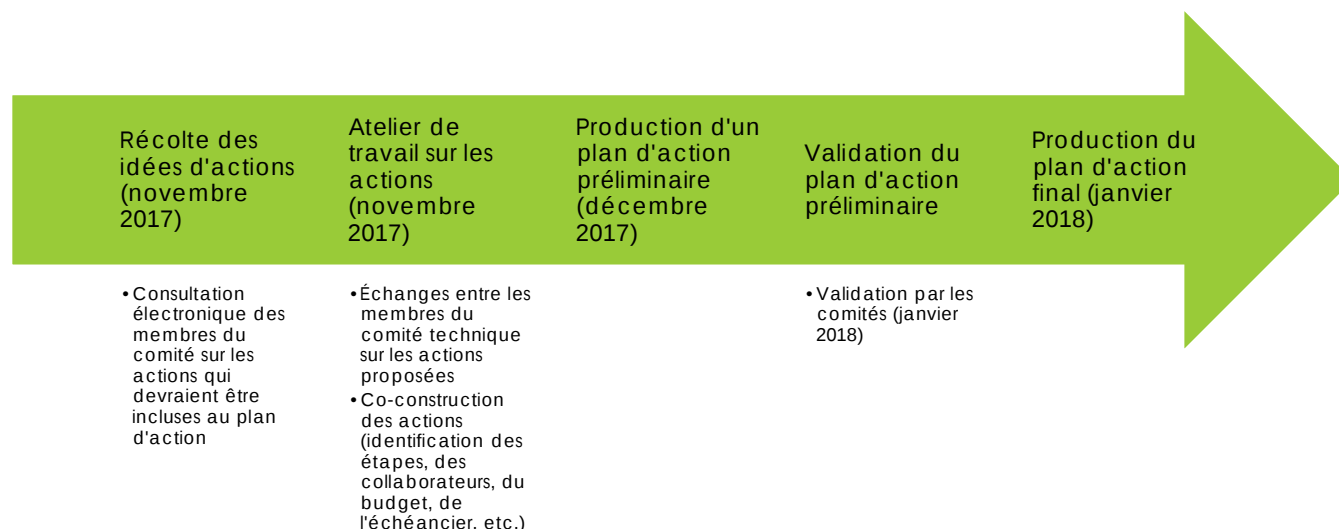
La vision correspond au futur souhaité pour l'agriculture dans la MRC de La Rivière-du-Nord. Élaborée en concertation avec les acteurs, celle-ci est la ligne directrice du PDZA et contribue à mobiliser les forces vives du milieu [82].

En 2031, l'agriculture dans la MRC de La Rivière-du-Nord est **reconnue collectivement** comme une activité économique **essentielle, durable, dynamique et prospère, complémentaire** aux autres secteurs. Une majorité d'exploitations agricoles ont une **relève assurée**, sont près **des consommateurs** et ont adopté davantage de **pratiques agroenvironnementales** innovantes. Le maintien de la **qualité des paysages** et la **cohabitation** harmonieuse des usages agricoles et non agricoles sont favorisés.

SECTION 4 : PLAN D'ACTION

Le plan d'action du PDZA permet, à partir des enjeux identifiés, d'actualiser la vision de l'agriculture dans la MRC. Au terme d'une démarche d'élaboration collective du plan d'action, ce sont 31 actions qui ont été identifiées et qui s'articulent autour de 10 objectifs. La démarche d'élaboration est illustrée à la Figure 21.

FIGURE 21 : DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION



La MRC de La Rivière-du-Nord mettra en place des conditions favorables pour la mise en œuvre du plan d'action du PDZA :

- en orchestrant les compétences des collaborateurs;
- en favorisant l'efficiencia des partenariats;
- en prenant soin de ne pas se substituer aux acteurs du milieu.

OBJECTIF #1

Assurer le suivi et la mise en œuvre du PDZA

Actions	1. Attirer une personne-ressource à la MRC 2. Mettre en place un comité de suivi du PDZA
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	Comité de suivi, MAPAQ
Échéancier	Court terme et en continu
Enjeux	- La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture - L'occupation dynamique de la zone agricole - La cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles - Le maintien de la qualité des paysages agricoles - La pluralité et la vitalité des entreprises agricoles et de leur relève - Le maintien des biens et services écologiques - La mise en marché de proximité des produits agricoles

OBJECTIF #2

Faciliter l'adoption de pratiques agroenvironnementales

Actions	3. Promouvoir et diffuser les pratiques agroenvironnementales 4. Offrir de la formation aux agriculteurs
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	Abrinord/CARA, CCA, Producteurs, UPA, MAPAQ, CCAE et conseillers privés
Échéancier	Court terme
Enjeux	- La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture - Le maintien des biens et services écologiques

OBJECTIF #3

Promouvoir la saine cohabitation entre les milieux urbain et agricole

Actions	5. Identifier les irritants existants 6. Développer une stratégie de communication 7. Offrir un panier de bienvenue pour les nouveaux résidents à proximité de la zone agricole (produits et documentation sur la cohabitation) 8. Mettre en place et diffuser des mesures de sécurité routière entre usagers de la route et machinerie agricole
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	CCA, Producteurs, UPA, MAPAQ, MTQ
Échéancier	Moyen terme et en continu
Enjeux	- La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture - La cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles - La mise en marché de proximité des produits agricoles

OBJECTIF #4

Améliorer le marché public et valoriser les produits agroalimentaires

Actions	9. Mettre en œuvre la valorisation et la requalification du marché public tel qu'identifié dans le PPU de la VSJ 10. Élaborer une planification relative aux types de produits vendus 11. Créer un affichage identifiant les producteurs et produits locaux et régionaux 12. Valoriser les produits agroalimentaires du territoire de la MRC auprès des citoyens
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	Producteurs, VSJ, CCU, MAPAQ
Échéancier	Moyen terme
Enjeux	- La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture - L'occupation dynamique de la zone agricole - La mise en marché de proximité des produits agricoles

OBJECTIF #5

Dynamiser le réseau d'affaires agroalimentaire régional

Actions	13. Suivre et collaborer aux travaux relatifs à la future Stratégie bioalimentaire des Laurentides 14. Caractériser le secteur agricole à même le SADR 15. Proposer un modèle d'approvisionnement en circuit court
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	TCAL / Producteurs, MAPAQ / Coop d'alimentation Rivière du Nord
Échéancier	Court terme
Enjeux	▢ La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture ▢ La cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles ▢ La pluralité et la vitalité des entreprises agricoles et de leur relève ▢ La mise en marché de proximité des produits agricoles

OBJECTIF #6

Favoriser la mise en valeur des paysages agricoles

Actions	16. Approfondir les connaissances sur les paysages et bâtiments agricoles identifiés au SADR 17. Évaluer les outils réglementaires ou autres statuts de protection 18. Créer un répertoire photographique historique des paysages agricoles
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	Producteurs, UPA, MAPAQ
Échéancier	Moyen terme
Enjeux	▢ La cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles ▢ Le maintien de la qualité des paysages agricoles

OBJECTIF #7

Mettre en place des conditions favorables à l'émergence de projets agricoles

Actions	19. Rechercher et évaluer des modèles pour la location de terres 20. Mettre en place une veille des modèles d'affaires pertinents en regard des spécificités du territoire de la MRC 21. Poursuivre le soutien et l'accompagnement adapté aux besoins des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires du territoire de la MRC
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	CCA, UPA, MAPAQ
Échéancier	Court terme
Enjeux	▢ La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture ▢ L'occupation dynamique de la zone agricole ▢ La pluralité et la vitalité des entreprises agricoles et de leur relève

OBJECTIF #8

Encourager l'utilisation dynamique des terres agricoles

Actions	22. Évaluer les possibilités en lien avec les règlements municipaux favorisant l'entretien des terres en friches 23. Caractériser les friches à même le SADR
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	CCA, CCU, UPA, MAPAQ
Échéancier	Moyen terme
Enjeux	▢ La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture ▢ L'occupation dynamique de la zone agricole ▢ Le maintien de la qualité des paysages agricoles ▢ La pluralité et la vitalité des entreprises agricoles et de leur relève ▢ Le maintien des biens et services écologiques

OBJECTIF #9

Contribuer à la diminution de la pression de développement sur la zone agricole

Actions	24. Identifier les îlots déstructurés (cartographier et caractériser) 25. Évaluer la possibilité d'établir un mode de taxation sur les terres laissées à l'abandon 26. Évaluer les possibilités en lien avec la planification urbaine du territoire de la MRC
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	CCA, CCU, UPA, MAPAQ
Échéancier	Court terme
Enjeux	- La valorisation et la reconnaissance de l'agriculture - L'occupation dynamique de la zone agricole - La cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles - Le maintien de la qualité des paysages agricoles

OBJECTIF #10

Faciliter la conservation des milieux naturels afin d'assurer les biens et services écologiques au profit de l'agriculture

Actions	27. Évaluer la possibilité d'établir une réglementation spécifique dans les zones tampons 28. Développer une stratégie pour favoriser la conservation volontaire 29. Collaborer à l'élaboration du futur plan régional de conservation des milieux humides et hydriques de la MRC 30. Suivre les résultats du futur Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) 31. Informer les propriétaires riverains du statut des cours d'eau verbalisés
Porteur	MRC et municipalités locales
Collaborateurs	Abrinord, CARA, UQAM, autres MRC visées par le PACES, CCA, CCU, UPA, MAPAQ
Échéancier	Moyen terme
Enjeux	- La cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles - Le maintien de la qualité des paysages agricoles - La mise en marché de proximité des produits agricoles

BIBLIOGRAPHIE

- [1] MAMOT, «Répertoire des municipalités,» juin 2017. [En ligne]. Available: <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/750/>.
- [2] MAPAQ, *Données pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de La Rivière-du-Nord*, 2013.
- [3] MAPAQ, «Portrait des activités agricoles sur le territoire de la MRC de la Rivière du Nord,» 2013.
- [4] MAPAQ, *Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture*, 2017.
- [5] MAPAQ, *Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de La Rivière-du-Nord - Caractérisation par secteurs géographiques*, 2016.
- [6] MAPAQ, *Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de La Rivière-du-Nord - Caractérisation par municipalité*, 2017.
- [7] CPTAQ, *Rapport annuel de gestion 2011-2012*, 2012.
- [8] CPTAQ, «FAQ,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=17>.
- [9] UPA, «La trousse d'information PDZA : pour une participation active et efficace des intervenants du milieu aux plans de développement de la zone agricole - Fiche 05 Les demandes à portée collective,» 2013. [En ligne]. Available: http://www.trousse.pdza.ca/assets/telechargement/fiches_carte/FICHE_05-Article-59.pdf.
- [10] Domon, G., Beaudet, G., Joly, M., *Évolution du territoire Laurentidien - caractérisation et gestion des paysages*, IQ, 2000.
- [11] Ressources Naturelles Canada, *Photographies aériennes 1928-1930*.
- [12] MFFP, *Données écoforestières - données cartographiques*, 2016.
- [13] Centre de recherche sur les terres et les ressources biologiques. Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, *Pédo-paysage du Canada. Inventaire des terres du Canada. Équipe pédologique du Québec.*, Sainte-Foy.
- [14] IRDA, «Description des classes et sous-classes,» 2017. [En ligne]. Available: <https://www.irda.qc.ca/fr/outils-et-services/informations-sur-les-sols/inventaire-des-terres-du-canada-arda/>.
- [15] La financière agricole Québec, *Liste des municipalités de 2 100 à 2 250 unités thermiques maïs (UTM)*, 2015.

- [16] La financière agricole Québec, *Liste des municipalités de 2 300 unités thermiques maïs (UTM) ou plus*, 2015.
- [17] Plouffe, D., Bourgeois, G., Audet, R. et Lepage M.-P., *Indices agroclimatiques pour faciliter la prise de décision en agriculture*, Agriculture Canada, 2011.
- [18] Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux, *Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec*, AAC, 1999.
- [19] Québec Horticole, «Zone de rusticité», 2017. [En ligne]. Available: <http://www.quebec-horticole.ca/zones-rusticite.php>.
- [20] MRC Antoine-Labelle, *Plan de développement de la zone agricole*, 2015.
- [21] MRC d'Argenteuil, *Plan de développement de la zone agricole*, 2011.
- [22] MRC de Thérèse-De Blainville, *Portrait, diagnostic et plan d'action de la zone*, 2014.
- [23] MRC des Laurentides, *Portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC des Laurentides*, 2014.
- [24] Ville de Mirabel, *Plan de développement de la zone agricole (PDZA) - Document préliminaire*, 2014.
- [25] Environnement Canada, «Données historiques - Station St-Hippolyte», 2017. [En ligne]. Available: http://climat.meteo.gc.ca/climate_data/monthly_data_f.html?hlyRange=%7C&dlyRange=1961-02-01%7C2017-07-31&mlyRange=1961-01-01%7C2017-07-01&StationID=5630&Prov=QC&urlExtension=_f.html&searchType=stnName&optLimit=yearRange&StartYear=1840&EndYear=2017&selRowP.
- [26] Abrinord, «Portrait de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord», 2015.
- [27] CARA, «PDE Zone GIRE L'Assomption 2e génération», 2015.
- [28] MERN (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles), *Hydrographie linéaire - BDTQ*, 2015.
- [29] Infosol, «Infosol.ca Laurentides», 2017. [En ligne]. Available: <http://www.info-sols.ca/carte.php>.
- [30] Canards Illimité Canada, «Cartographie détaillée des milieux humides du bassin versant de la rivière du Nord et des territoires municipaux au sud de la région administrative des Laurentides - Rapport technique», 2016.
- [31] Fondation de la Faune du Québec et Union des producteurs agricoles, *Manuel d'accompagnement pour la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole*, 2011.
- [32] Commission géologique du Canada, «Vulnérabilité à la nappe des aquifères fracturés du sud-ouest du Québec», 2003.
- [33] Statistique Canada, «Le Québec mène dans les productions laitière, acéricole, porcine ainsi que dans celle des fruits, petits fruits et des noix», mai 2017. [En ligne]. Available: <http://www.statcan.gc.ca/pub/95-640->

x/2016001/article/14804-fra.htm.

- [34] CPTAQ, «Rapport annuel 1997-1998,» 1998.
- [35] CPTAQ, «Rapport annuel de gestion 2002-2003,» 2003.
- [36] CPTAQ, «Rapport annuel 2006-2007,» 2007.
- [37] CPTAQ, «Rapport annuel de gestion 2009-2010,» 2010.
- [38] CPTAQ, «Rapport annuel de gestion 2012-2013,» 2013.
- [39] CPTAQ, «Rapport annuel de gestion 2015-2016,» 2016.
- [40] Statistique Canada, «Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 2016,» 2017.
- [41] Statistique Canada, «Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 2011,» 2012.
- [42] Statistique Canada, «Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 2006,» 2007.
- [43] Statistique Canada, «Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 2001,» 2002.
- [44] MAPAQ, *Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles 2010, image décembre 2016*, 2017.
- [45] C. Paquin, (MAPAQ) *Communication personnelle - Commentaires sur le portrait*. 04 10 2017.
- [46] MAPAQ, «Évolution des superficies en production végétale par MRC (2004-2010),» 2017.
- [47] MAPAQ , «Monographie de l'industrie de la volaille au Québec,» 2011. [En ligne]. Available: <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Volaille.pdf>.
- [48] MAPAQ, *Portrait de l'industrie bioalimentaire des Laurentides*, 2014.
- [49] MAPAQ, «Répertoire des produits biologiques certifiés au Québec,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.produitsbioquebec.info/produitsbioquebec/DispatcherInterrogationGrandPublicFr.do..>
- [50] Statistique Canada, *Données sur les produits biologiques à la vente aux 5 ans- Recensement de l'agriculture de 2016*, 2017.
- [51] MRC de La Rivière-du-Nord, *Sondage mené dans le cadre du PDZA auprès des agriculteurs et des résidents de la zone agricole et des secteurs agroforestiers*.

- [52] Ville de Saint-Jérôme, «Marché public,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.vsj.ca/fr/marche-public.aspx>.
- [53] Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036*, 2014.
- [54] Banderiveraine.org, «Définir le type écologique,» [En ligne]. Available: <http://banderiveraine.org/determiner-les-caracteristiques-du-site/definir-le-type-ecologique/>.
- [55] MRN, *Guide de reconnaissance des types écologiques Région écologique 3c Hautes collines du Bas-Saint-Maurice*, 2014.
- [56] Abrinord, «Programme d'échantillonnage - Bassin versant de la rivière du Nord,» 2017. [En ligne]. Available: <http://abrinord.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=4b19dbac246048b4a4ad0470489b63fc>.
- [57] R. Landry et P. Levallois, *Agriculture intensive et écosystème régionaux*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- [58] Ouranos, «Vers l'adaptation. Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec,» Édition 2015. Montréal, Québec, 2015.
- [59] AGIR pour la Diable, «Cadre légal relatif à l'eau,» 2017. [En ligne]. Available: http://www.agirpouladiable.org/portail/cadre_legal.html.
- [60] UPA Outaouais-Laurentides, «Mission et valeurs,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.outaouais-laurentides.upa.qc.ca/mission-et-valeurs/>.
- [61] Union Paysanne, «Mission et Valeurs,» 2017. [En ligne]. Available: <https://unionpaysanne.com/missions-et-valeurs/>.
- [62] UPA Outaouais-Laurentides, «Basses-Laurentides,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.outaouais-laurentides.upa.qc.ca/basses-laurentides/>.
- [63] Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais, «Mission et rôle,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.apflo.ca/mission-et-role>.
- [64] MAPAQ, «Ministre et ministère,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Ministere/Pages/accueil.aspx>.
- [65] MAMOT, «Présentation,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.mamot.gouv.qc.ca/ministere/presentation/>.
- [66] CPTAQ, «Mission et mandat,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=27>.
- [67] La financière agricole du Québec, «Accueil,» 2017. [En ligne]. Available: <https://www.fadq.qc.ca/accueil/>.
- [68] Financement agricole Canada, «Dans votre région,» 2017. [En ligne]. Available: <https://www.fcc-fac.ca/fr/dans-votre-region.html>.

- [69] MAMOT, «MRC,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.mamot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/>.
- [70] MRC Les Moulins, *Plan de Développement de la Zone Agricole*, 2015.
- [71] UPA Outaouais-Laurentides, «Briser l'isolement des producteurs : Écoute agricole Laurentides,» 2017. [En ligne]. Available: <https://www.outaouais-laurentides.upa.qc.ca/communication-et-documentation/actualites-regionales/briser-lisolement-des-producteurs-ecoute-agricole-laurentides/>.
- [72] Développement économique Grand Saint-Jérôme, «Nos services,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.degsj.com/services-developpement-economique/>.
- [73] Clubs conseils en agroenvironnement, «Club conseil Profit-eau-sol,» 2017. [En ligne]. Available: <http://clubsconseils.org/clubs-conseils/club-conseil-profit-eau-sol/#.WaV9xLKGOpo>.
- [74] CFAM, «Centre de formation agricole de Mirabel,» 2017. [En ligne]. Available: http://www.cfam.qc.ca/?page_id=457.
- [75] Collège Lionel-Groulx, «Programmes d'études offerts au Collège Lionel-Groulx,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.clg.qc.ca/>.
- [76] Coop d'alimentation Rivière du Nord, «À propos,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.msrdn.com/index.php?section=lire&alias=apropos&lang=FR>.
- [77] Table de concertation agroalimentaire des Laurentides, «À propos,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.agrolaurentides.qc.ca/>.
- [78] Ville de Saint-Jérôme, «Marché public,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.vsj.ca/fr/marche-public.aspx>.
- [79] Abrinord, «Qui sommes-nous?,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.abrinord.qc.ca/organisme/qui-sommes-nous/>.
- [80] CARA, «La CARA,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.cara.qc.ca/index.jsp?p=20>.
- [81] CRE Laurentides, «À propos,» 2017. [En ligne]. Available: <http://www.crelaurentides.org/accueil/a-propos>.
- [82] Réseau Éco-Lau, «À propos,» 2017. [En ligne]. Available: <https://reseau ecolau.wordpress.com/a-propos/>.
- [83] CPTAQ, *Zone agricole - données cartographiques*, 2017.
- [84] MERN, *Réseau routiers - données cartographiques*, 2016.
- [85] MERN, *Hydrologie - données cartographiques*, 2015.
- [86] MERN, *Limites municipales et régionales - données cartographiques*, 2017.

- 
- [87] MAPAQ, *Potentiel agricole des sols - données cartographiques*, 2011.
- [88] CIC et MDDELCC, *Cartographie détaillée des milieux humides - données cartographiques*, 2016.
- [89] MDDELCC, *Bassins versants - données cartographiques*, 2011.
- [90] CPTAQ, *Décisions - données cartographiques*, 2017.
- [91] Financière agricole du Québec, *Cultures assurées - données cartographiques*, 2017.
- [92] Statistique Canada, «Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 2011,» 2012.
- [93] Statistique Canada, *Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 1996*, 1997.
- [94] Statistique Canada, *Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 1991*, 1992.
- [95] Statistique Canada, *Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 1986*, 1987.
- [96] Statistique Canada, *Données sur les exploitations et les exploitants agricoles - Recensement de l'agriculture de 1981*, 1982.



PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE
DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

1^{er} mars 2018